



DIAGNOSTIC TERRITORIAL PARISIEN 2008

ETAT DES LIEUX STATISTIQUE ET ENJEUX POUR LE TERRITOIRE

Groupement d'Intérêt Public constitué le 20 octobre 2005



Mairie de Paris



SOMMAIRE

PREAMBULE	4
I. POPULATION PARISIENNE.....	5
2.168.000 parisiens au 1 ^{er} janvier 2006.....	5
Une forte densité résidentielle et une forte densité d'emplois (1999).....	6
Près d'un emploi sur deux est occupé par un Parisien et près d'un salarié francilien sur trois travaille à Paris en 2007	6
Une majorité de cadres qui résident ou travaillent à Paris et deux fois plus d'employés qui y travaillent que d'employés qui y résident (1999).....	7
Perspectives : le recensement général de la population 2009	8
II. ECONOMIE, EMPLOI, TERRITOIRE.....	9
Un poids et une attractivité économique prédominants	9
Paris concentre une majorité de grands établissements qui sont des sièges sociaux et regroupe une forte proportion de petits établissements.....	10
Après une baisse continue de l'emploi salarié privé parisien (2000 - 2006), une hausse depuis 2006 est observée.....	11
Le poids du secteur tertiaire à Paris	12
Des gains de salariés dans les services aux particuliers et des pertes dans les activités financières et les services aux entreprises notamment	15
Départ en retraite des dirigeants et impact sur l'emploi	16
Quatre grandes fonctions économiques identifiées.....	17
Economie, emploi, territoire : dynamiser l'économie locale, accompagner les entreprises et les secteurs confrontés aux mutations économiques et anticiper le départ à la retraite des dirigeants... ..	18
III. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	19
+ 15.000 entreprises en 2006 : un solde entre créations et défaillances très positif.....	19
Les services aux entreprises : premier secteur de la création d'entreprise, ce qui renforce la spécialisation parisienne	19
50 % des entreprises créées à Paris passe le cap des 4 ans mais des variations sectorielles.....	20
Des créations d'emploi différées dans le temps et corrélées à la bonne santé de l'entreprise créée. ..	22
Développement des entreprises et transfert extra-muros	23
Développement économique : des convergences stratégiques.....	25
IV. CHOMAGE, TERRITOIRE ET TENSIONS SUR LE MARCHE DU TRAVAIL	26
Une forte baisse du chômage parisien mais un taux de chômage qui reste élevé par rapport au taux de chômage francilien	26
Une durée de chômage préoccupante.....	27

Une baisse du chômage particulièrement forte dans les arrondissements du quart Nord - Est de Paris qui concentre près de 50 % des demandeurs d'emploi (DEFM 1).....	27
Répartition des demandeurs d'emploi par catégorie d'inscription administrative (2006)	29
Âge, formation, qualification, motif de sortie du marché du travail et déterminants individuels du chômage	29
Portrait du demandeur d'emploi parisien (2006) et profils de demandeurs d'emploi parisiens (2007)	33
ENJEUX ET ORIENTATIONS	41
Enjeux et orientations.....	42
Perspectives pour le diagnostic 2009	44
BIBLIOGRAPHIE	45
ANNEXE DONNEES CONJONCTURELLES CLES 2007-2008.....	46
Depuis 2006 : une dynamique de hausse de l'emploi salarié à Paris.....	46
La baisse du taux de chômage francilien se poursuit : un taux de chômage parisien légèrement supérieur à la moyenne régionale mais se situant dans la moyenne nationale.....	46
Une baisse du nombre de demandeurs d'emploi confirmée en 2008 (2 ^{ème} trimestre 2008 - 2 ^{ème} trimestre 2007)	47
Les demandeurs d'emploi parisiens par types de publics (DEFM 1, 2 ^{ème} trimestre 2008)	48

PREAMBULE

Ce diagnostic a été réalisé au premier semestre 2008. Il ne tient pas compte et n'intègre pas les premières données en terme de ralentissement économique et d'emploi de la crise financière de septembre 2008.

A l'initiative de son Conseil d'Administration, la Maison de l'Emploi de Paris a engagé en 2008 une démarche de diagnostic territorial.

Dans un souci d'opérationnalité, cette démarche a été pilotée par la Direction Départementale du Travail et de la Formation Professionnelle de Paris et s'est appuyée sur la synthèse et l'analyse d'études et travaux de diagnostic existants.

Quatre productions ont été privilégiées pour leur description et leur mise en perspective de données sur l'économie, l'emploi, le développement économique, le chômage, le marché du travail ainsi que pour leur complémentarité.

- APUR, Développement économique et emploi, tensions et solidarités au cœur de l'agglomération parisienne. Eléments de diagnostic pour la Conférence métropolitaine, 25 septembre 2007
- APUR, Spectrographie des demandeurs d'emploi parisiens. Enquête sur les difficultés de recrutement dans certains secteurs, novembre 2007
- CCIP, Quelle ambition pour l'économie parisienne ? Propositions de la CCIP pour une stratégie de développement économique à Paris, février 2008
- DDTEFP - ANPE, ANPE - DDTEFP, Diagnostic local partagé 2007

Nous les avons notamment complétées par la prise en compte des travaux suivants :

- Centre d'études de l'emploi, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty, Florent Sari, Sortir du chômage en Ile de France : disparités territoriales, spatial mismatch et ségrégation résidentielle, document de travail, avril 2008
- GARP, spécial marché du travail en Ile de France en 2007 et 2008
- Laurent Davezies, La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses, Paris, édition du Seuil, La République des idées, 2008

Ce diagnostic territorial est axé sur une présentation et une analyse des principales caractéristiques de la population, du développement économique et de la situation de l'emploi du territoire parisien ainsi que sur les principaux enjeux qui s'y rapportent.

Il constitue une première production et fournit ainsi un cadre de référence pour une meilleure observation et connaissance du territoire parisien, d'une part, et contribue à la réflexion et à la définition des orientations des politiques et des dispositifs en matière d'emploi, d'autre part.

Il a vocation à évoluer, à être enrichi et actualisé en lien avec l'ensemble des partenaires. Enfin, il doit également contribuer à la structuration la fonction d'observation et de diagnostic que doit développer la Maison de l'emploi de Paris.

Nous tenons à remercier les partenaires qui se sont associés à la démarche.

La Maison de l'Emploi de Paris

I. POPULATION PARISIENNE

2.168.000 parisiens au 1^{er} janvier 2006

A Paris, on observe un gain de population depuis 1999 (+ 44.000 habitants, soit + 0,3 % par an), tendance inverse à celle de la période antérieure (- 0,1 % par an entre 1990 et 1999).

Petite couronne : + 1 % en évolution moyenne annuelle (1999 / 2006)
Ile de France : + 0,7 %

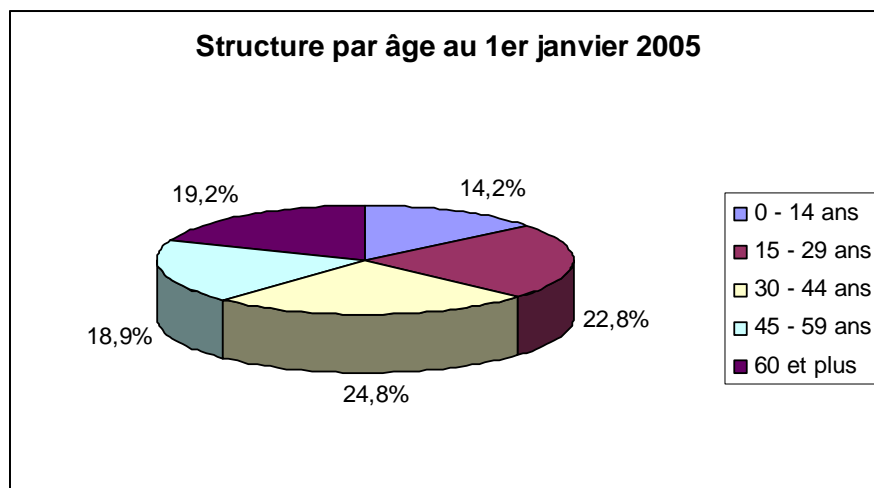
On observe une hausse de population dans 13 arrondissements : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 5^{ème}, 9^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème}, 20^{ème}. (1999 - 2005)

Source : APUR, Paris : + 44.000 habitants, entre le 1 / 1 / 1999 et le 1 / 1 / 2006, janvier 2008

Données sur la population parisienne à partir de l'estimation de la population au 1^{er} janvier 2005

Population parisienne en 2004 = 2.153.602 résidents

- Soit 18,8 % de la population d'Ile de France
- Dont 1.138.832 femmes, soit **52,8 % de femmes**
- Moyenne d'âge des Parisiens : la population parisienne est relativement jeune mais sensiblement moins jeune que la population francilienne = **39,6 ans, moyenne supérieure à la moyenne francilienne (37,1 ans)**
- Plus d'un quart de la population résident dans les **18^è, 19^è, et 20^è arrondissements (26,4 %)**.



Source : INSEE, données locales, Recensement général de la population, estimation au 1^{er} janvier 2005

POPULATION ACTIVE

En 1999, Paris compte environ **1 128 800 actifs**. La population active a légèrement diminué entre les deux recensements (- 0,5 %), mais de façon moins rapide que la population en âge de travailler (- 1,1 %). De ce fait, le taux d'activité a crû légèrement, pour atteindre **61,4 %** alors que dans tous les autres départements, il a diminué ou est resté stable.

Malgré tout, **la capitale affiche un des taux d'activité les plus faibles de la région**. Cela tient essentiellement au **poids important des personnes âgées et de la population estudiantine à Paris**.

Source : INSEE - Ile de France, [A la page](#), Population, logement, activité à Paris, recensement 1999, octobre 2000, n° 193

Quoique la population salariée ne recoupe que partiellement la population active et que les années de référence soient différentes, **notons qu'en 2007, Paris concentre 30 % des effectifs salariés de la région, soit 1.255.000 personnes.**

Source : GARP, spécial marché du travail en Ile - de - France en 2007 et perspectives 2008

Une forte densité résidentielle et une forte densité d'emplois (1999)

Paris	1999	Au 1^{er} janvier 2005	Au 1^{er} janvier 2007
Densité de la population résidentielle	20.238 habitants au km2	20.432,7 habitants au km2	20.648 habitants au km2
Densité en termes d'emplois	14.700 emplois au km2	<i>Non disponible</i>	<i>Non disponible</i>

En 1999, Paris se caractérise par une forte densité résidentielle et une forte densité d'emplois ; néanmoins sa densité résidentielle est supérieure à sa densité d'emplois.

Source : APUR, Développement économique et emploi, tensions et solidarités au cœur de l'agglomération parisienne. Eléments de diagnostic pour la Conférence métropolitaine, 25 septembre 2007

En tendance, l'évolution comparée de la population résidentielle et de l'emploi salarié à Paris (2000 - 2006) montre que **la population résidentielle tend à augmenter (+ 2 %) tandis que l'emploi salarié baisse (- 5 %), au contraire des tendances régionale et nationale.**

Source : CCIP, Quelle ambition pour l'économie parisienne ? Propositions de la CCIP pour une stratégie de développement économique à Paris, février 2008

Près d'un emploi sur deux est occupé par un Parisien et près d'un salarié francilien sur trois travaille à Paris en 2007

Pour mémoire, dans le cœur de l'agglomération au sens de l'IAURIF, c'est-à-dire Paris et sa banlieue intérieure, en 1999, soit 4 % du territoire régional :

- vit **47 % de la population d'Ile de France,**
- **sont concentrés 60 % des emplois franciliens**
- **et s'effectuent 80 % des déplacements en transports en commun.**
- En 1982, 62 % des déplacements domicile - travail étaient à destination d'un emploi francilien non parisien contre 68 % en 1999.

Source : APUR, Développement économique et emploi, tensions et solidarités au cœur de l'agglomération parisienne. Eléments de diagnostic pour la Conférence métropolitaine, 25 septembre 2007

Si en 1999, 69 % des actifs ayant un emploi résidaient et travaillaient à Paris, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Aujourd'hui, **moins d'un emploi sur deux à Paris est occupé par un résident de la capitale.**¹

Source : CCIP, *Quelle ambition pour l'économie parisienne ?* Propositions de la CCIP pour une stratégie de développement économique à Paris, février 2008

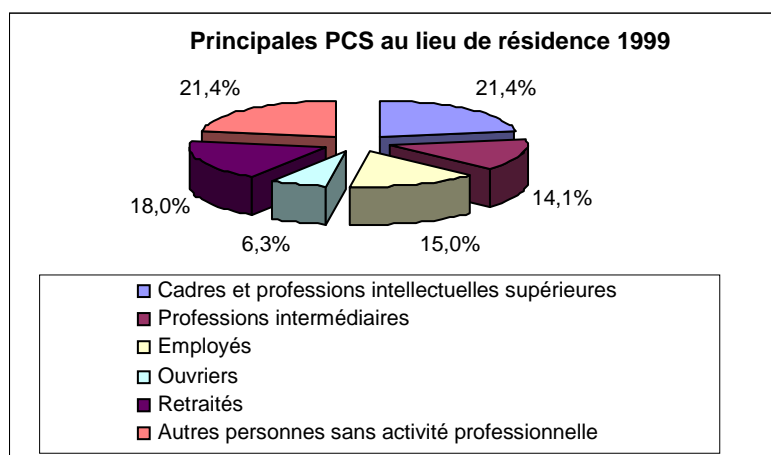
D'autre part, près d'un salarié francilien sur trois travaille à Paris.

Source : GARP, spécial marché du travail en Ile - de - France en 2007 et perspectives 2008

Aussi, il y a **peu de liaison entre l'évolution de l'emploi et celle du taux de chômage des parisiens** dans la mesure où moins d'un emploi sur deux à Paris est occupé par un résident de la capitale. Par exemple, **l'emploi salarié peut augmenter à Paris et le taux de chômage parisien rester stable si la plupart des emplois sont occupés par des salariés résidant ailleurs.** Et un salarié francilien sur trois travaille à Paris en 2007.

Une majorité de cadres qui résident ou travaillent à Paris et deux fois plus d'employés qui y travaillent que d'employés qui y résident (1999)

PRINCIPALES PROFESSIONS ET CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES REPRESENTÉES A PARIS AU LIEU DE RESIDENCE ET AU LIEU D'EMPLOI

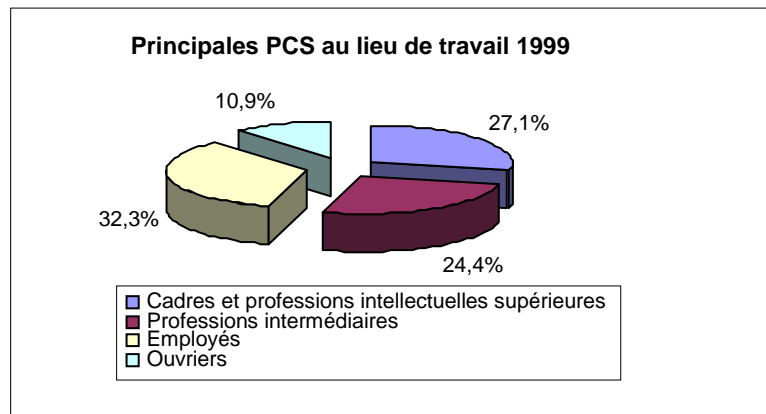


Source : INSEE, données locales, Recensement général de la population 1999

Au lieu de résidence, les principales professions et catégories socio - professionnelles sont :

- les cadres et professions intellectuelles supérieures
- les autres personnes sans activité professionnelle

¹ « Les lieux de travail, de résidence, et de consommation des actifs tendent à se dissocier. Hier, on vivait près de son travail. Aujourd'hui, la durée du travail et les moyens de communication et de transport permettent de mettre une distance sans cesse croissante entre son lieu de résidence et son lieu de travail. » In Laurent Davezies, *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses*, Seuil, La République des idées, 2008



Au lieu de travail, ce sont

- les employés qui dominent.
- viennent ensuite les cadres et professions intellectuelles supérieures
- et les professions intermédiaires.

En 1999, Paris se composait en **majorité de cadres qui résident et de cadres plus nombreux encore à travailler dans ce niveau de qualification à Paris** (24 % résident, 27 % travaillent) et Paris avait **deux fois plus de personnes qui travaillent sur des postes d'employés que de personnes de cette catégorie professionnelle qui y résident** (32,3 % contre 15 %).

Perspectives : le recensement général de la population 2009

Les données du recensement général de la population permettront d'actualiser la plupart des données dans le courant de l'année 2009.

➤ Profil des Parisiens (professions et catégories socio-professionnelles, profil des demandeurs d'emploi, bi-actifs et résidents, distance domicile - travail)

Il s'agira de questionner le territoire dans une perspective dynamique et plus particulièrement sur les points suivants :

➤ Résidents / non - résidents : « bassin d'emploi » et migrations - mobilités

➤ Profil des Parisiens (professions et catégories socio - professionnelles, structure de qualification) et structure des emplois parisiens

II. ECONOMIE, EMPLOI, TERRITOIRE

L'économie parisienne ne s'arrête pas, loin de là, aux portes de Paris et inversement pour l'économie francilienne. On constate une **interpénétration des activités économiques significative**, principalement avec les départements de la petite couronne et plus particulièrement avec les départements des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis.

Toute réflexion sur une stratégie de développement économique et d'emploi doit s'inscrire à l'échelle de « Paris Métropole ».

Un poids et une attractivité économique prédominants

DYNAMIQUE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI

- **1975 :** 44 % de l'emploi salarié privé francilien est concentré à Paris ; 79 % à Paris et petite couronne
- **1975 - 1980 :** Amorce d'un desserrement de l'emploi en Ile de France : cette diminution est essentiellement le fait de Paris (- 9 %) tandis que la part de l'emploi en grande couronne connaît une augmentation en volume (+ 10 %).
- **1980 - 1990 :** Diffusion de l'emploi en faveur de la grande couronne. Paris connaît une baisse de 8 % de ses emplois.
- **1990 - 2000 :** Le centre de l'agglomération (Paris et les trois départements de la petite couronne) regagne des emplois. Paris connaît une stabilisation du nombre de ses emplois.
- **2000 - 2005 :** Stabilisation générale de l'emploi en Ile de France mais Paris enregistre une baisse de - 5 %.

Entre 2000 et 2005, **le cœur d'agglomération est toujours dominant en termes d'emplois salariés privés** par rapport au reste de la région Ile de France **en dépit du report d'activités** liées au Paris des affaires en quête d'un immobilier abordable et au marché de bureaux qui fait émerger des **concentrations tertiaires plus à l'Ouest ou sur les portes Est et Nord de Paris**. Cf. 4 cartes pages suivantes sur l'évolution du parc de bureaux de 1980 à 2009.

Par ailleurs, avec ses 378.500 établissements qui représentent 42 % du total francilien en 2007, le tissu économique parisien conserve un poids prédominant.

Sources : APUR, Spectrographie des demandeurs d'emploi parisiens ; enquête sur les difficultés de recrutement dans certains secteurs, novembre 2007 ; CCIP 2008 ; APUR, Développement économique et emploi, tensions et solidarités au cœur de l'agglomération parisienne. Eléments de diagnostic pour la Conférence métropolitaine, 25 septembre 2007

LOCALISATION PAR FILIERE

Filière	Localisation
Activités financières	Très concentrée géographiquement dans l'Ouest de Paris et à la Défense
Informatique et logiciels	Concentrée géographiquement : Paris, Boulogne - Billancourt, Issy - les - Moulinaux
Son, image, multimédia	Très concentrée géographiquement à Paris et en proche couronne
Tourisme	Très concentrée géographiquement à Paris et en proche couronne

Source : CCIP, Quelle ambition pour l'économie parisienne ? Propositions de la CCIP pour une stratégie de développement économique à Paris, février 2008

En 2007, la part de l'emploi salarié privé de Paris et la petite couronne dans l'emploi régional est de 68 %.

C'est souvent du cœur du Grand Paris que les filières se développent et se répandent sur les territoires les plus proches.

Dans un contexte de desserrement de l'emploi, du développement de parcs de bureaux extra-muros, de l'évolution de la localisation des entreprises, du développement de filières depuis Paris vers les territoires les plus proches qui entraînent une nouvelle structuration de l'espace économique, **le Grand Paris** (Paris et la petite couronne) **représente 68 % de l'emploi salarié régional (2007), 70 % du total des établissements franciliens (2007)**. Paris représente **42 % du total des établissements franciliens (2007) et conserve donc une place économique prépondérante.**

Paris concentre une majorité de grands établissements qui sont des sièges sociaux et regroupe une forte proportion de petits établissements

Point de vigilance : la CCIP utilise la source du fichier SIRENE de l'INSEE ; la DDTEFP, utilise les fichiers du Garp et de l'UNEDIC.² Nous mentionnons chaque fois la référence de la source utilisée.

Nombre d'établissements parisiens au 1^{er} janvier 2007 (fichiers SIRENE et UNEDIC)

- SIRENE : **378.500 établissements** parisiens au 1^{er} janvier 2007
- UNEDIC : **135.891 établissements** parisiens au 31 décembre 2006 et **1.237.000 salariés**
138.600 établissements parisiens au 31 décembre 2007 et 1.254.600 salariés

La part des établissements parisiens par taille

➤ **D'après le fichier SIRENE :**

97 % des établissements parisiens ont moins de 20 salariés. *Pas de donnée francilienne car la tranche d'effectifs n'est pas la même.*

Et **58 % des établissements n'ont aucun salarié** contre 53 % au niveau régional.

Source : CCIP, *Quelle ambition pour l'économie parisienne ? Propositions de la CCIP pour une stratégie de développement économique à Paris*, février 2008

➤ **D'après le fichier de l'UNEDIC :**

85 % des entreprises parisiennes emploient moins de 10 salariés, ce qui correspond à 118.000 établissements employant 337.000 salariés (fin 2007), soit **27 % des effectifs parisiens.**

En Ile de France, 82 % des entreprises ont moins de 10 salariés et 21 % de salariés recensés dans ces structures.

Source : GARP, Les tendances du marché du travail en Ile de France, publication trimestrielle, mars 2008

² **Champ UNEDIC** : les salariés de tous les établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail. **Sont exclus de ce champ** : les salariés de l'Etat et des collectivités locales, les salariés des établissements publics à caractère administratif, le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des secteurs agricoles et para - agricoles (champ CCMSA), les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régies départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte, et les intermittents du spectacle. **Champ SIRENE** : le répertoire enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements, quelle que soit leur forme juridique et quel que soit leur secteur d'activité, situés en métropole, dans les DOM (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion), à Saint-Pierre et Miquelon et à Mayotte. Les entreprises étrangères qui ont une représentation ou une activité en France y sont également répertoriées.

Les grands établissements :

- **Plus de 600 établissements de plus de 250 salariés** au 1er janvier 2007, soit 26 % des établissements franciliens de cette taille. Ils apportent une forte contribution au nombre d'emplois total dans l'industrie (estimation de l'emploi dans ces établissements est de 37 % de l'emploi total), les activités financières (50 %) et les services non marchands (28 %).
- **64 % des établissements de plus de 100 salariés sont, à Paris, des sièges sociaux** (1 038 entreprises).
- Plus de la moitié des entreprises du CAC 40 (23 sièges sociaux) sont installées à Paris.

Source : CCIP, Quelle ambition pour l'économie parisienne ? Propositions de la CCIP pour une stratégie de développement économique à Paris, février 2008

La capitale concentre plus de la moitié des sièges sociaux des entreprises du CAC 40 (23 sur 40), **64 % des établissements de plus de 100 salariés sont des sièges sociaux**, ce qui représente 1038 entreprises.

Les sièges sociaux localisés à Paris contrôlent deux fois plus de salariés en dehors de la capitale que de salariés intra-muros.

Si Paris concentre un nombre significatif de grandes entreprises, **elle regroupe aussi une forte proportion de petits établissements** : 97 % des établissements parisiens ont moins de 20 salariés et 58 % n'en ont aucun (contre 53 % en Ile de France).

En outre, les établissements de petite taille ont tendance à augmenter davantage que les grands et par voie de conséquence, **Paris voit baisser la taille moyenne de ses établissements** : 6 emplois en moyenne par établissement en 1996 et 4 emplois en moyenne en 2006.

Après une baisse continue de l'emploi salarié privé parisien (2000 - 2006), une hausse depuis 2006 est observée

LES DIFFERENTES COMPOSANTES DE L'EMPLOI ET LEUR EVOLUTION

Les différentes composantes de l'emploi et leur évolution à Paris (2000 - 2005)

Emploi parisien	Tendance 2000 – 2005
Emploi salarié privé	En baisse
Emploi public	Augmentation légère mais continue de l'emploi
Emploi non salarié	En légère hausse

Entre 2000 et 2005 :

Si l'on regarde les différentes composantes de l'emploi à Paris (2000 - 2005), on constate que **l'emploi public et l'emploi non salarié marquent une tendance à la hausse tandis que l'emploi salarié privé est en baisse.**

Rappelons par ailleurs, que la tendance parisienne à la baisse de l'emploi salarié privé (2000 - 2006) est l'inverse des tendances régionale et nationale. Paris enregistre une baisse des emplois salariés de 62.000 emplois entre 2000 et 2006.

La baisse continue de l'emploi entre 2000 et 2006 s'explique notamment par les fusions-acquisitions et les délocalisations ou externalisation des tâches ne constituant pas les cœurs de métiers des établissements (concerne la production, l'assemblage, la distribution, la logistique, services informatiques, recherche et développement).

Source : APUR, Développement économique et emploi, tensions et solidarités au cœur de l'agglomération parisienne. Eléments de diagnostic pour la Conférence métropolitaine, 25 septembre 2007

Pour autant, le niveau socioprofessionnel des postes occupés dans la capitale est en constante élévation. Le nombre de cadres et de professions intellectuelles supérieures est passé de 24 % en 2001 à 27 % en 2005. Par ailleurs, la part des employés et celle des ouvriers est restée constante sur la période.

Source : CCIP, Quelle ambition pour l'économie parisienne ? Propositions de la CCIP pour une stratégie de développement économique à Paris, février 2008

Par ailleurs, depuis 2006, observe une dynamique de hausse de l'emploi salarié. (Cf. annexe : données conjoncturelles).

Le poids du secteur tertiaire à Paris

POIDS DES SECTEURS A PARIS ET EN ILE DE FRANCE EN 2006

Poids des secteurs à Paris et en Ile de France en 2006

Secteurs	Paris	Ile de France	Poids de l'emploi salarié parisien par rapport à l'Ile de France
Secteur tertiaire	90,3 %	80,7 %	34,5 %
Industrie	7,5 %	13,2 %	17,6 %
Construction	2,2 %	6,1 %	11 %

Le poids du secteur tertiaire à Paris en 2006 est de 90,3 %, soit près de 10 points de plus que la moyenne francilienne. **L'industrie et la construction ne représentant respectivement que 7,5 % et 2,2 % des emplois parisiens.**

Le poids de l'emploi salarié parisien dans le tertiaire au sein de la région francilienne est de 34,5 %.

Source : GARP, Les tendances du marché du travail en Ile de France, publication trimestrielle, mars 2008

En 2007, on observe des changements :

Secteurs	Paris 2007	Ile de France 2007	Rappel Paris 2006
Industrie	- 0,4 %	- 2,4 %	+ 1,6 %
Construction	+ 2,5 %	+ 4,8 %	- 1,6 %
Commerces, hôtels, transports	+ 1,7 %	+ 2 %	+ 0,5 %
Services	+ 1,8 %	+ 3,7 %	+ 0,8 %
Total	+ 1,7 %	+ 2,5 %	+ 0,7 %

Source : GARP, spécial marché du travail en Ile - de - France en 2007 et perspectives 2008

En 2007, si le secteur tertiaire progresse comme en 2006 et même davantage (+ 1,7 % contre + 0,7 %), l'industrie connaît une baisse tandis que ses effectifs avaient progressé en 2006 (- 0,4 % contre 1,6 %) et la construction, à l'inverse, est en hausse en 2007 alors qu'elle était en baisse en 2006 (+ 2,5 % contre - 1,6 %).

Part des établissements par principaux secteurs économiques :

76 % des établissements parisiens (135.891, GARP - UNEDIC) sont principalement répartis dans les secteurs économiques suivants :

- Activités immobilières : 24,2 %
- Services aux entreprises : 20 %
- Commerce : 17,6 %
- Services aux particuliers : 15 %

Source : ANPE - DDTEFP, Diagnostic local partagé 2007

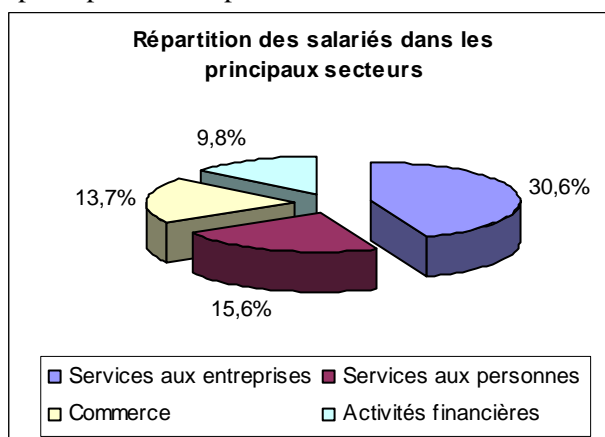
Part de l'emploi salarié par secteurs économiques :

- **55 %** de l'emploi total concerne les **services marchands en 2006**
- **14 %**, les **services non marchands (éducation, santé, action sociale)**
- **14 %**, **l'administration**
- 9 %, les activités financières
- 6 %, l'industrie
- 2 %, la construction

Source : CCIP, Quelle ambition pour l'économie parisienne ? Propositions de la CCIP pour une stratégie de développement économique à Paris, février 2008

Selon une autre répartition :

2006 : 1. 236 552 salariés principalement répartis dans les secteurs économiques suivants :



En 2006, 3 salariés sur 5 travaillent dans les services aux entreprises, les services aux particuliers, le commerce.

Source : ANPE - DDTEFP, Diagnostic local partagé 2007

➤ **Dans les services aux entreprises (30,6 % de l'emploi salarié),**

- Les services opérationnels (dont travail temporaire) : 12 %
 - o les activités de nettoyage : 3,1 % du total des salariés et 10,4 % du total des services aux entreprises
- Les activités de conseil et d'assistance : 18 %

➤ **Dans le commerce**, il est à noter que les magasins d'informatique, concentrés géographiquement (en particulier dans le 12^{ème} arrondissement) ou les commerces de gros du textile (quartier du Sentier et une partie du 11^{ème} arrondissement) se sont développés. Le petit commerce conserve un niveau d'emploi important.

➤ **Dans les activités financières** (46 % des effectifs régionaux du secteur en 2007),

- L'intermédiation financière représente 57 %
- Les assurances : 24 %

Source : GARP, Les tendances du marché du travail en Ile de France, publication trimestrielle, mars 2008

Du point de vue sectoriel, le département de Paris présente des spécificités : **l'activité économique est essentiellement « tertiaire - services ».**

Les services représentent 90 % de l'emploi salarié privé, l'industrie ne représente que 7,5 % et le bâtiment, 2,2 % (2006).

Quatre secteurs concentrent 70 % des emplois salariés privés :

- services aux entreprises : 31 %
- services aux particuliers : 16 %
- commerce : 14 %
- activités financières : 10 %

Les emplois de l'administration représentent 14 % de l'emploi total, et les services non marchands (éducation, santé, action sociale), 14 %.

En 2007, si le secteur tertiaire progresse comme en 2006 et même davantage (+ 1,7 % contre + 0,7 %), l'industrie connaît une baisse tandis que ses effectifs avaient progressé en 2006 (- 0,4 % contre 1,6 %) et la construction, à l'inverse, est en hausse en 2007 alors qu'elle était en baisse en 2006 (+ 2,5 % contre - 1,6 %).

Des gains de salariés dans les services aux particuliers et des pertes dans les activités financières et les services aux entreprises notamment

GAINS ET PERTES D'ETABLISSEMENTS ET DE SALARIES (2000-2006)

➤ **Gains d'établissements et de salariés** : ils concernent surtout **les services aux particuliers**.

Gains de salariés dans les services aux particuliers : + 9 %

Ils concernent aussi **les hôtels et les restaurants**. (*Donnée non disponible*)

➤ **Perte d'établissements** : 5587, soit **une baisse de 2,4 %**

Elle concerne surtout les **activités immobilières** et les **industries de biens de consommation** qui concentrent **57 % des pertes d'établissements**.

➤ **Perte de salariés** : 3378, soit **une baisse de 5 %**

Elle concerne surtout les :

- **Activités financières** : - **13,6 %**
- **Services aux entreprises** : - **6,2 % en moyenne**
- **Commerce** : - **3,9 %**

Source : ANPE - DDTEFP, Diagnostic local partagé 2007

Comme sur l'ensemble des territoires en France, les entreprises parisiennes sont confrontées aux évolutions de leurs marchés et aux conséquences d'une compétition de plus en plus mondialisée. De ce fait, elles sont conduites à adapter leurs ressources humaines à ces évolutions.

L'enjeu est d'accompagner ces mutations par l'appui aux secteurs professionnels et aux entreprises.

Lorsque des entreprises parisiennes engagent des opérations de restructuration ayant un impact social et économique, **les dispositifs de revitalisation du territoire doivent permettre de développer l'emploi et la création d'activité sur le territoire.**

LES MOUVEMENTS D'EMPLOI

Pour 100 personnes embauchées en début de période, à la fin d'un trimestre, on a un certain nombre de recrutements (entrées) et un certain nombre de sorties pour un secteur. Lorsque les taux d'entrée ou de sortie sont bas, c'est qu'il y a peu de mouvements d'emploi. Lorsqu'ils sont hauts, c'est qu'il y a des mouvements d'emploi. La moyenne entre le taux d'entrée et le taux de sortie est un **indicateur approximatif de la rotation de main d'œuvre**.

A Paris, on estime que le **taux de rotation de main d'œuvre des entreprises de 50 salariés au moins** (2,6 % des établissements mais 48 % du volume d'emploi) est en moyenne de 13 % au 1^{er} trimestre 2007.

Par rapport à cette moyenne, **les services opérationnels (comprenant l'interim), les activités de nettoyage et de l'industrie de l'habillement** sont supérieurs de près de 10 points. Il s'agit donc de secteurs où il y a de **forts mouvements d'emplois**.

A contrario, **les activités financières et les services aux particuliers** rencontrent **peu de mouvements d'emploi** eu égard à la moyenne parisienne (6 %).

Mentionnons qu'il existe peu de différence entre Paris et l'Ile de France car c'est l'effet sectoriel qui prévaut pour expliquer les mouvements d'emploi.

Source : ANPE - DDTEFP, Diagnostic local partagé 2007 ; analyse SEPES et Maison de l'emploi de Paris

Départ en retraite des dirigeants et impact sur l'emploi

Selon les estimations du CESR Ile de France, il y a en **Ile de France**, en 2006 :

- **200.000 TPE de moins de 20 salariés dont le dirigeant a au moins 55 ans**
- **la moitié d'entre elles comporte moins de 3 salariés**, ce qui porte à **12.500 emplois**, le nombre d'emplois concernés indirectement par l'enjeu de la transmission.³

Selon celles du Greffe du Tribunal de Commerce de Paris réalisées en 2003 :

- **Entre 2003 et 2008, à Paris, près de 58 000 dirigeants d'entreprises partiront à la retraite, soit un potentiel d'au moins 52 000 entreprises à reprendre.** ⁴

Par ailleurs, on sait qu'**à Paris, en 2006, la reprise d'entreprises s'est effectuée principalement** dans les secteurs économiques suivants :⁵

- les **hôtels, cafés, restaurants** : 55 %
- les **commerces dont commerce de bouche** : 30,7 %
- les **entreprises artisanales** (critère INSEE) : 11,9 %

Et que 71,6 % des entreprises reprises ont entre 0 et 2 salariés. ⁶

Source : Maison de l'emploi de Paris, diagnostic préalable à une action sur la transmission d'entreprises parisiennes, 2008

Entre 1994 et 2006, 2200 entreprises, toutes catégories juridiques confondues, ont été reprises.

³ Source : Conseil Economique et Social Régional d'Ile de France, Marcel de Proost, rapport préparé au nom de la commission emploi et développement économique, Transmission - reprise de très petites entreprises du secteur marchand en Ile de France, 11 janvier 2007

⁴ Source : Greffe du tribunal de commerce de Paris, Reprendre et transmettre une entreprise à Paris, Etat des lieux et mode d'emploi, 2003

⁵ Source : APCE, 2006

⁶ Source : Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi, Direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales, DCASPL, 2007

A Paris, une entreprise individuelle de proximité sur deux sera à transmettre dans les dix prochaines années et la majorité des emplois salariés concernés sont concentrés dans les commerces de proximité.

En 2006, Paris compte 36.800 entreprises de proximité, dont 15.100 sont des entreprises individuelles. Ces dernières emploient 10.500 salariés. 7400 chefs d'entreprise individuelle exerçant une activité de proximité ont entre 50 et 69 ans et ils dirigent la moitié des entreprises individuelles de proximité à Paris. 5000 dirigeants ont plus de 55 ans.

Les entreprises individuelles de proximité qui pourraient faire l'objet d'une transmission dans les dix ans à venir à Paris emploient 5300 personnes, soit la moitié des salariés travaillant pour une entreprise individuelle de proximité.

Source : INSEE Ile de France, Jean Bresner, Olivier Satger, « A Paris, une entreprise individuelle de proximité sur deux sera à transmettre dans les dix prochaines années », [A la page](#), octobre 2008, n° 305

La question de la transmission des petites entreprises parisiennes un enjeu pour l'emploi à Paris.

Pour anticiper le départ en retraite des dirigeants de petites entreprises et les pertes d'emplois qui en découlent, il est nécessaire de prendre la mesure de l'enjeu de la transmission d'entreprises.

Pour la CCIP, il s'agirait de maintenir et de développer le commerce de proximité.

Quatre grandes fonctions économiques identifiées

La CCIP regroupe les différents secteurs économiques parisiens en quatre fonctions différenciées et en dresse l'évolution à Paris entre 2000 et 2005. Cette approche nous semble pertinente pour sortir d'une présentation sectorielle à plat et mieux appréhender les problématiques d'emploi communes à certains de ces secteurs.

➤ **Les activités métropolitaines**, au sein desquelles **les services aux entreprises, l'immobilier et les finances** représentaient **39 % des entreprises parisiennes**. Il y a deux fois plus d'établissements des secteurs de l'immobilier et des services aux entreprises que dans la moyenne nationale.

Entre 2000 et 2005, ces activités perdent des emplois mais leur part en nombre d'établissements dans le tissu parisien est en constante augmentation : 35 % en 2000.

➤ **Les activités de proximité ou économie locale** : les secteurs hôtels, cafés, restaurants, commerce de détail, services à la personne, les associations, l'administration publique, l'enseignement, la santé, l'action sociale, les services récréatifs et culturels représentaient **43 % des entreprises parisiennes**. **Les activités liées à l'économie locale** (commerces et services de proximité, services à la personne) se caractérisent par une **santé financière plus fragile** (viabilité financière incertaine pour un commerce de détail sur deux), **elles rencontrent de plus en plus de difficultés de recrutement de personnel et la transmission des entreprises est un enjeu majeur**.

➤ **Les activités traditionnelles** que forment les activités industrielles, la construction, les transports, le commerce de gros formaient **19 % des entreprises parisiennes**. Les mêmes difficultés sont constatées que pour les activités de proximité ou l'économie locale.

➤ **Les activités innovantes** : elles se caractérisent par leur forte capacité à créer de la valeur ajoutée mais la capacité à créer des volumes importants d'emplois dans la capitale n'est pas certaine.

Source : CCIP, [Quelle ambition pour l'économie parisienne ?](#) Propositions de la CCIP pour une stratégie de développement économique à Paris, février 2008

Economie, emploi, territoire : dynamiser l'économie locale, accompagner les entreprises et les secteurs confrontés aux mutations économiques et anticiper le départ à la retraite des dirigeants

La concentration d'activité génère un nombre important de salariés dans le secteur privé travaillant à Paris (1.240.000 en 2007). Après la baisse continue de l'emploi salarié parisien constatée entre 2000 et 2005, on observe une légère inversion de tendance depuis 2006, même si moins rapide que celle observée au niveau régional. Au 4^{ème} trimestre 2007, 1.245.638 salariés du secteur privé travaillent à Paris, soit une hausse de 1 % prolongeant celle amorcée en 2006.

➤ **Dynamiser l'économie locale, les commerces et services de proximité, les services à la personne**

D'après Laurent Davezies, **la dynamique du chômage et de la pauvreté dépend largement de la demande locale vis-à-vis du secteur « domestique », qui elle-même est d'autant plus forte que les bases économiques locales sont « résidentielles »**. La variable résidentielle est celle qui permet aux territoires soumis à des ajustements permanents socialement coûteux de disposer d'une « économie de la consommation » protégée, largement low tech et non délocalisable, qui puisse offrir des opportunités de réinsertion aux « exclus de la productivité ». Plus ou moins de présence se traduit par plus ou moins de consommation et d'emplois « domestiques » en particulier et donc par plus ou moins d'emplois en général. Cependant, l'Ile de France est un territoire moins résidentiel que d'autre et est pénalisé par la faiblesse de son économie présentielle.⁷

Il convient de **poursuivre les actions contre les difficultés de recrutement** dans les activités existantes qui pénalisent certains secteurs d'activité porteurs d'emplois comme les **hôtels, cafés, restaurants, le BTP, les services à la personne, la vente et la distribution**. Cela passe bien entendu par la **formation** mais aussi par **l'amélioration de l'attractivité** de certains secteurs grâce notamment au développement du dialogue social territorial contribuant à améliorer les conditions de travail et d'emploi des salariés.

➤ **Accompagner les entreprises et les secteurs confrontés à des mutations économiques**

Comme sur l'ensemble des territoires en France, les entreprises du département de Paris sont confrontées aux évolutions de leurs marchés et aux conséquences d'une compétition de plus en plus mondialisée. De ce fait, elles sont conduites à adapter leurs ressources humaines à ces évolutions.

L'enjeu est d'accompagner ces mutations par l'appui aux secteurs professionnels et aux entreprises en contribuant à **anticiper les évolutions de compétences et de qualifications permettant l'adaptation des salariés dans les activités existantes, en poursuivant la mise en place d'actions de sensibilisation et de négociation** de secteurs professionnels ou d'entreprises **favorisant l'adaptation professionnelle des salariés par l'organisation du travail et la formation**.

Cependant, lorsque des entreprises parisiennes engagent des opérations de restructuration ayant un impact social et économique, les **dispositifs de revitalisation** du territoire doivent permettre de développer l'emploi et la création d'activité sur le territoire.

➤ **Anticiper le départ en retraite des dirigeants : l'enjeu de la transmission d'entreprise**

Pour anticiper le départ en retraite des dirigeants de petites entreprises et **les pertes d'emplois qui en découlent**, prendre la mesure de l'enjeu de la transmission d'entreprises est nécessaire.

Pour la CCIP par ailleurs, il s'agirait de maintenir et de développer le commerce de proximité.

⁷ Laurent Davezies, La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses, Paris, éd. du Seuil, La République des idées, 2008

III. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

+ 15.000 entreprises en 2006 : un solde entre créations et défaillances très positif

CREATION / DEFAILLANCES / CESSATION D'ENTREPRISES

2006	Paris	Part de Paris en IDF
Création d'entreprises	28.900 entreprises nouvelles	40 % des créations en Ile de France
Cessations et défaillances d'entreprises	13.900 cessations et défaillances d'entreprises	35 % des défaillances et cessations en Ile de France
Solde	+ 15.000 entreprises	

On constate un **caractère très localisé de la création et de la disparition des entreprises parisiennes** :

- Localisation des créations : 8^{ème} et 16^{ème} arrondissement
- Localisation des défaillances et cessations : 8^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème}, 20^{ème}

Source : CCIP, Quelle ambition pour l'économie parisienne ? Propositions de la CCIP pour une stratégie de développement économique à Paris, février 2008

Nous savons empiriquement qu'à Paris, des entreprises y sont domiciliées sans activité réelle sur le territoire. C'est ce que l'on nomme un effet « boîte aux lettres » mais en l'état des données, il n'est pas possible de mesurer ce phénomène.

Les services aux entreprises : premier secteur de la création d'entreprise, ce qui renforce la spécialisation parisienne

CREATION PAR ACTIVITE

Nombre de créations par activité en 2006

Activités	Nombre	Part des créations
Services aux entreprises	12287	42 % des créations
Dont services informatiques	1449	Dont 5 %
Commerce	5755	20 % des créations
Dont commerce de détail	3349	
Construction	2822	
Hôtels, cafés, restaurants	2011	
Education / santé	1543	
Industrie	1227	
Immobilier	1195	

Le service aux entreprises est le secteur où se crée le plus d'entreprises en 2006, ce qui renforce la spécialisation parisienne dans ces activités. Il représente 42 % des créations. Le commerce concerne 20 % des créations.

La **création d'entreprise à caractère industriel** essentiellement portée à Paris par **l'édition - imprimerie - presse** et par l'industrie de l'habillement attire de moins en moins les créateurs à Paris et est en baisse continue depuis 10 ans.

Source : CCIP, Quelle ambition pour l'économie parisienne ? Propositions de la CCIP pour une stratégie de développement économique à Paris, février 2008

TAUX DE CREATION ET SECTEUR

Le taux de création d'entreprises à Paris en 2006 est de 9,4 %. Il est inférieur à celui des autres départements franciliens (12,5 % en Seine - Saint - Denis, 10,8 % en Val d'Oise, 10,1 % en Val - de - Marne, excepté les Yvelines (9,2 %).

Paris se montre attractif pour le secteur de la construction : 17 % de créations d'entreprises dans ce secteur contre 10 % en Ile de France.

Il est de 11 % dans le secteur des **services aux entreprises**, ce qui renforce la spécialisation fonctionnelle parisienne.

Cependant, en 2005, on remarque aussi une prédominance des **défaillances dans la construction (24 %), le commerce (24 %) et le service aux entreprises (22 %).**

Source : CCIP, Quelle ambition pour l'économie parisienne ? Propositions de la CCIP pour une stratégie de développement économique à Paris, février 2008

50 % des entreprises créées à Paris passe le cap des 4 ans mais des variations sectorielles

LA SURVIE DES ENTREPRISES CREEES

Une entreprise sur deux née à Paris passe le cap des 4 ans. Et le taux de survie à Paris est légèrement supérieur à la moyenne nationale (48 %).

Cependant, le taux de survie varie selon le secteur d'activité :

Secteurs fragiles

Secteurs fragiles	Taux de survie	Commentaire
Industrie du textile - habillement	37 %	
Construction	36 %	Il y a des établissements créés pour la durée du chantier
Services informatiques	41 %	
Services aux entreprises	45 %	

Secteurs forts

Secteurs forts	Taux de survie
Education, santé	60 %
Recherche et développement	58 %
Activités récréatives et culturelles	58 %

Les secteurs forts sont l'éducation, la santé, la recherche et développement, les activités récréatives et culturelles. **Les secteurs fragiles** sont notamment les services aux entreprises, les services informatiques, l'industrie du textile - habillement et la construction.

Si les services aux entreprises concernent le principal secteur de la création d'entreprises à Paris, c'est aussi un secteur fragile du point de vue de la survie des entreprises créées.

Le taux de survie varie également selon le statut professionnel antérieur du dirigeant et le montant du capital investi.

Les anciens étudiants, anciens chefs d'entreprises et les indépendants créent des entreprises plus pérennes que les salariés et les demandeurs d'emploi.

Le taux de pérennité des entreprises croît avec le capital investi au départ.

Source : CCIP, Quelle ambition pour l'économie parisienne ? Propositions de la CCIP pour une stratégie de développement économique à Paris, février 2008

LE RENOUELEMENT DES ENTREPRISES

43 % des établissements parisiens en 2007 ont moins de 4 ans.

Comme la survie, **le renouvellement des entreprises est variable selon le secteur d'activité.**

Renouvellement des entreprises et secteur d'activité

Secteurs à fort taux de renouvellement	Taux de renouvellement	Secteurs à faible taux de renouvellement	Taux de renouvellement
Services aux entreprises Dont informatique	51 % 55%	Recherche - développement	26 %
Construction	58 %	Education - santé	30 %
		Transports	35 %
		Services à la personne	38 %
		Commerce	40 %
		Industrie	36 %

Du point de vue du renouvellement des entreprises, on retrouve les **services aux entreprises**. Ce secteur se situe derrière le secteur de la construction, lui aussi, **secteur fragile sous l'angle de la survie**.

Par ailleurs, les secteurs à rythme important de renouvellement concernent davantage de jeunes établissements.

Source : CCIP, Quelle ambition pour l'économie parisienne ? Propositions de la CCIP pour une stratégie de développement économique à Paris, février 2008

Des créations d'emploi différées dans le temps et corrélées à la bonne santé de l'entreprise créée

CREATION D'ENTREPRISE ET EMPLOI

Nombre de créations d'entreprise et effectif moyen par entreprise en 2006

Création d'entreprise en 2006	Paris	Ile de France
Nombre d'entreprises	26.700	66.500
Effectif moyen	1,1	1,5

Source : CCIP, *Quelle ambition pour l'économie parisienne ?* Propositions de la CCIP pour une stratégie de développement économique à Paris, février 2008

Les créations d'entreprises concernent de nombreux établissements sans salarié.

Nombre moyen de salariés par création : 1,1 à Paris contre 1,5 en moyenne dans la région Paris - en Ile de France.

Ces créations ne génèrent donc qu'un seul emploi, souvent non salarié, celui de l'entrepreneur.

La création d'établissements implique-t-elle une forte création d'emplois ?

Les créations d'établissements sont nombreuses à Paris entre 1993 et 2004.

Le dynamisme parisien repose sur les arrivées d'établissements, en particulier sur les **créations pures de nouvelles structures**, et, dans une moindre mesure, sur les transferts d'établissements venus s'installer à Paris.

Le dynamisme parisien dans les créations d'établissements a une influence différée sur l'emploi. Ce n'est qu'à l'issue des deux premières années d'activité qu'on observe un réel impact sur l'emploi.

En tout état de cause, les établissements déjà installés génèrent davantage d'emplois que les nouveaux. Les retombées sur l'emploi ne sont visibles que si les nouvelles structures prospèrent. **La pérennisation des établissements renforce donc l'impact sur l'emploi.**

Or, le développement d'entreprises va de pair avec le transfert de l'entreprise ou de l'établissement hors de Paris.

Source : INSEE Ile de France, Mairie de Paris, Jean Bresner, Florence Greseque, Les créations d'établissements à Paris : un effet modéré sur l'emploi, *A la page*, janvier 2007, n° 276 ; INSEE Ile de France, Mairie de Paris, Démographie des établissements parisiens, études, juillet 2007

DEMANDEURS D'EMPLOI ET CREATION D'ENTREPRISE

S'agissant des demandeurs d'emploi créateurs d'entreprises, la reprise d'emploi identifiée via les fichiers ANPE comme une création d'entreprise concerne 417 personnes en 2007. Cette donnée n'est pas robuste car tous les demandeurs d'emploi qui entrent à nouveau sur le marché du travail ne se signalent pas.

Par ailleurs, en **2006**, on observe que **68.100 entreprises ont été créées en Ile de France** et que 60 % des nouveaux entrepreneurs déclarent créer leur affaire pour assurer leur propre emploi. Un tiers des créateurs ont développé leur projet seul.

Plus de 20 % déclarent qu'ils étaient sans emploi et ont choisi de créer leur entreprise et moins de 10 % invoquent qu'ils y étaient contraints car sans emploi.

65 % des créateurs franciliens qui étaient au chômage ont bénéficié d'aides publiques. Sur les 35 % de créateurs franciliens ayant bénéficié d'aides publiques, ce sont les créateurs qui étaient au chômage qui sont les plus nombreux à en avoir bénéficié.

Source : INSEE - IDF, « Etre indépendant : le principal motif de la création d'entreprise », Faits et chiffres, août 2008, n° 184.

L'APCE a repéré qu'en France, les demandeurs d'emploi représentent 37 % des nouveaux chefs d'entreprises, à quasi égalité entre les chômeurs de courte durée (20 %) et de longue durée (17 %). Ces derniers l'utilisent souvent comme une modalité de réinsertion économique à défaut de retrouver un emploi.

Source : www.apce.com

Concernant les bénéficiaires de l'ACCRE à Paris qui ne forment qu'une partie des créateurs d'entreprise, **on recense 917 bénéficiaires à Paris** (1788 en Ile de France) **et 850 entreprises créées en janvier et août 2008. En cumulé, n-1, on recense 2741 bénéficiaires et 2486 entreprises créées.**

Il n'y a pas eu d'entrée à Paris sur le dispositif EDEN entre janvier et août 2008.

Source : DARES et SPE départemental Paris

Pour mémoire, l'étude nationale sur le devenir des bénéficiaires de l'ACCRE au 2^{ème} trimestre 2004 montre que **18 % d'entre eux ne sont plus à la tête de leur entreprise 2,5 ans après la création.**

Les femmes, les jeunes, les allocataires de minima sociaux sont les plus exposés à un départ de l'entreprise créée.

L'existence préalable de réseaux de clients et les conseils donnés par l'entourage professionnel ou personnel contribuent à pérenniser l'entreprise.

Source : DARES, Premières informations, synthèses, Le devenir des créateurs bénéficiaires de l'ACCRE en 2004, février 2008

A noter : l'enquête nationale 2004 sur les bénéficiaires de l'ACCRE sera déclinée au niveau régional mais pas au niveau infra-régional. (source : SEPES ; réunion en octobre 2008 avec le directeur de la DDTEFP de Paris)

Développement des entreprises et transfert extra-muros

LE RENOUVELLEMENT DU TISSU PRODUCTIF ET LA LOCALISATION

Le renouvellement du tissu productif est plus dynamique dans les arrondissements du Nord parisien et dans les communes proches de Paris (Aubervilliers, Saint Denis...)

La **faiblesse du taux de renouvellement** se manifeste surtout dans le **centre de Paris** : 2^{ème} (10,2 %) et 6^{ème} arrondissements (9,3 %).

Il est également élevé dans les communes de la zone de la Défense (Boulogne Billancourt...) et dans les villes nouvelles.

Source : CCIP, *Quelle ambition pour l'économie parisienne ? Propositions de la CCIP pour une stratégie de développement économique à Paris*, février 2008

DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET TRANSFERT EXTRA - MUROS

A Paris, il y a davantage d'entreprises qui quittent la capitale que d'entreprises qui s'y installent.

Les entreprises qui s'installent à Paris ont globalement des effectifs inférieurs à celles qui quittent Paris.

Les transferts entraînent des disparitions limitées d'établissements et d'emplois entre 1993 et 2004, soit 3000 emplois par an (0,3 % de l'emploi salarié du champ ICS).

En 2006, l'effectif moyen d'une entreprise sortant de la capitale est de 21 salariés ; celui d'une entreprise arrivant dans la capitale : 15 salariés.

Transfert d'établissements 2006

	Départs de Paris	Arrivées dans Paris	Solde
Nombre d'entreprises	4701	3646	- 1055
Effectif moyen	21	15	

Ces éléments se traduisent par une diminution constante de la taille moyenne des entreprises parisiennes.

Source : CCIP, Quelle ambition pour l'économie parisienne ? Propositions de la CCIP pour une stratégie de développement économique à Paris, février 2008

Développement économique : des convergences stratégiques

Les principaux acteurs institutionnels de Paris affichent tous une forte détermination pour favoriser l'émergence d'emplois qualifiés liés aux activités nouvelles, devant contribuer au développement économique de Paris.

La Ville de Paris

S'appuyant sur les travaux du CODEV, elle s'oriente résolument sur des actions pour favoriser le **développement de l'emploi et enrayer la baisse des emplois de ces dernières années.**

Pour cela, elle souhaite que l'activité économique sur Paris ne soit pas limitée aux activités actuelles du secteur tertiaire (services publics, sièges de grands groupes, services à la personne, commerce, tourisme et culture), petit artisanat et construction notamment.

L'objectif majeur affiché est de favoriser l'émergence des emplois de demain par l'ouverture à l'international et la place majeure donnée à l'innovation et au développement technologique, le soutien aux incubateurs, aux pépinières, aux pôles de compétitivité technologiques ainsi que le soutien aux foires et salons internationaux. Pour cela des moyens budgétaires conséquents sont mobilisés. **Des structures de soutien aux PME innovantes** ont été mises en place telles que Paris Ville Numérique, Paris technopole. Il faut ici souligner **le fort investissement de la Ville de Paris dans les pôles de compétitivité** comme « Finance Innovation » ou « Cap Digital ».

L'Etat

A travers notamment la mise en place des pôles de compétitivité et la production de la DRIRE Ile de France sur les enjeux et défis de l'industrie en Ile de France, il affiche sa volonté de **favoriser l'innovation et le développement technologique, et par là l'émergence de nouveaux emplois qualifiés.** Il s'agit également d'accompagner et de **soutenir des filières très présentes en Ile-de-France.**

La Région Ile de France

A travers le SRDE (schéma régional de développement économique), la Région s'inscrit résolument dans **les mêmes orientations,** concentrant son aide sur **huit secteurs prioritaires** (filiale optique, science de la vie, industrie de la création, éco industrie, services à la personne, services financiers, tourisme) et sur les **pôles de compétitivité franciliens.**

La Chambre de commerce et d'industrie de Paris

Dans son rapport de février 2008, elle affiche son ambition stratégique pour le développement économique de Paris à travers trois axes :

- **renforcer l'attractivité internationale de Paris** en s'appuyant sur les activités emblématiques : mode, design, luxe, tourisme, finances.
- **soutenir l'innovation et les activités nouvelles à fort contenu innovant :** biotechnologie, numérique multimédia, éco - industrie, développement durable.
- **soutenir les pôles de compétitivité**

L'ensemble des orientations stratégiques de la Ville de Paris, de la Région Ile de France, de l'Etat et les préconisations de la CCIP affirment des ambitions très claires de développement de nouvelles activités liées à l'innovation et au développement technologique.

Il convient donc de bien identifier les besoins des entreprises qui découlent du développement de nouvelles activités (locaux, financement, services) ainsi que de préparer et d'adapter les salariés et les demandeurs d'emploi aux qualifications requises. **L'enjeu est donc de soutenir et dynamiser les qualifications et l'emploi salarié dans les activités porteuses de développement économique.**

IV. CHOMAGE, TERRITOIRE ET TENSIONS SUR LE MARCHE DU TRAVAIL

Une forte baisse du chômage parisien mais un taux de chômage qui reste élevé par rapport au taux de chômage francilien

EVOLUTION DU CHOMAGE EN ILE DE FRANCE

Au premier trimestre 2004, le taux de chômage parisien était de 10,5 %. Au second trimestre 2008, il est de 7,5 %. **Entre 2004 et 2008, le taux de chômage parisien a toujours été orienté à la baisse comme dans tous les départements franciliens.**

Depuis 2006, c'est à Paris que la baisse du nombre de demandeurs d'emploi est la plus forte, après l'Essonne mais c'est à Paris que le taux de chômage reste le plus élevé, après la Seine Saint Denis.

Source : ANPE - DDTEFP, Diagnostic local partagé 2007

TAUX DE CHOMAGE LOCALISE PAR DEPARTEMENT

	2006 4^{ème} trimestre	2007 4^{ème} trimestre (1)	Evolution en point sur 1 an
Paris	8,8 %	7,9 %	- 0,9
Hauts de Seine	7,3 %	6,3 %	- 1
Seine Saint Denis	11,1 %	9,8 %	- 1,3
Val de Marne	7,8 %	6,8 %	- 1
Seine et Marne	6,5 %	5,6 %	- 0,9
Yvelines	6,1 %	5,4 %	- 0,7
Essonne	6 %	5,2 %	- 0,8
Val d'Oise	8,3 %	7,4 %	- 0,9
Ile de France	7,9 %	6,9 %	- 1
France			

Données en moyenne trimestrielle et CVS - (1) provisoires

Source : Insee, taux de chômage localisés pour l'Ile de France ⁸

En un an (4^{ème} trimestre 2007 - 4^{ème} trimestre 2006), le chômage parisien a baissé de 0,9 point contre 1 point en Ile de France. Il a moins baissé que dans les départements des Hauts de Seine, la Seine Saint Denis et le Val de Marne mais autant ou plus qu'en Seine et Marne, que dans les Yvelines, l'Essonne et le Val d'Oise.

⁸ Les séries de chômage utilisées sur ces pages ont été entièrement révisées depuis 1982 suite aux changements méthodologiques intervenus sur le plan national en 2007 (voir Insee [INSEE Première n°1164](#) de novembre 2007). En ce qui concerne le taux régional, nous ne publions plus de "taux de chômage au sens du BIT" mais un "taux de chômage localisé". Ces taux régionaux ou départementaux sont estimés à partir d'une méthodologie qui utilise à la fois les données annuelles de l'enquête emploi en continu et les DEFM (demandeurs d'emploi en fin de mois) de l'ANPE. La cohérence entre les deux sources est assurée à présent de façon trimestrielle et non plus annuelle. Ces taux de chômage localisés sont des taux en moyenne sur le trimestre et non en fin de trimestre comme précédemment.

Une durée de chômage préoccupante

A Paris la durée moyenne d'inscription à l'ANPE avant de déclarer une reprise d'emploi est de 14 mois à Paris contre 11 mois dans les départements de la petite couronne (9,6 mois en Essonne).

Source : APUR, Spectrographie des demandeurs d'emploi parisiens ; enquête sur les difficultés de recrutement dans certains secteurs, novembre 2007

Les travaux du Centre d'études de l'emploi (2007) expliquent que les **durées moyennes de sortie de chômage** des huit départements franciliens que compte l'Ile de France permettent de les positionner les uns par rapport aux autres. Selon cette analyse c'est à **Paris que la vitesse serait en moyenne particulièrement faible.**

Source : Centre d'études de l'emploi, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty, Florent Sari, Sortir du chômage en Ile de France : disparités territoriales, spatial mismatch et ségrégation résidentielle, document de travail, avril 2008

Comment comprendre que le taux de chômage situe Paris à l'avant dernière place des départements franciliens et parmi les derniers départements sur le plan national quant à la durée moyenne d'inscription à l'ANPE avant une reprise d'emploi alors même que la distance physique à l'emploi ne semble pas significative et que la capitale se caractérise par une concentration d'emplois ?

Enjeu : conforter la baisse du chômage parisien pour le rapprocher de la moyenne francilienne ou le contenir dans les mêmes proportions que l'augmentation du chômage francilien.

Une baisse du chômage particulièrement forte dans les arrondissements du quart Nord - Est de Paris qui concentre près de 50 % des demandeurs d'emploi (DEFM 1)

REPARTITION SPATIALE DES DEMANDEURS D'EMPLOI

*A noter : la **population de référence** correspond aux demandeurs d'emploi de catégorie 1. Elle représente la plus grande part des demandeurs d'emploi de l'ANPE. Elle tend cependant à homogénéiser la population des demandeurs d'emploi.*

A juin 2006, les demandeurs d'emploi sont **densément localisés à Paris**, principalement dans un **grand quart nord - est.**

Les 10^e, 11^e, 18^e, 19^e, 20^e sont les arrondissements où l'indicateur de chômage est le plus élevé, soit **50 % des demandeurs d'emploi de catégorie 1. Ces arrondissements recourent des sites prioritaires de la politique de la ville.**

Les taux les plus élevés sont de l'ordre de 13 % contre une moyenne observée à Paris de 10,3 %

Les quartiers dans lesquels sont très présents les demandeurs d'emploi sont majoritairement ceux où les ouvriers et les employés sont surreprésentés.

Demandeur d'emploi	Territoire
Cadres diplômés âgés de plus de 50 ans	Ouest parisien (6 ^e , 7 ^e , 8 ^e , 16 ^e , partie ouest du 17 ^e)
Inscription récente femmes, diplômés	Ouest
Demandeur d'emploi longue durée, essentiellement femmes qualifiées	Répartition peu homogène ; rive gauche et de façon plus discrète rive droite
Profil type (homme, 38 ans, employé)	Centre est
Hommes, ouvriers ou employés, inscription récente	Proximité des quartiers politique de la ville (Porte de la Villette, 13 ^e)
Jeunes sans diplôme	Quartiers prioritaires politique de la ville (13 ^e , Porte Clichy - Porte Pouchet dans le 17 ^e , Porte Montmartre, Porte de la Chapelle dans le 18 ^e , Curial - Tanger, Danube - Solidarité dans le 19 ^e , Belleville - Amandiers, Saint - Blaise et Porte de Montreuil dans le 20 ^e arrondissements)

Source : APUR, Spectrographie des demandeurs d'emploi parisiens ; enquête sur les difficultés de recrutement dans certains secteurs, novembre 2007, ANPE de Paris, juin 2006

PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI DES 18^e, 19^e et 20^e ARRONDISSEMENTS

Les 18^e, 19^e et 20^e arrondissements rassemblent en 2006 - 2007 :

- 34 % des demandeurs d'emploi de catégorie 1
- 41,5 % des jeunes demandeurs d'emploi
- 37 % des allocataires du RMI
- Plus de 34 % des chômeurs de longue durée
- 47,4 % des niveaux de formation les plus bas (niveaux 5 bis et 6)

Entre juin 2006 et juin 2007, la quasi-totalité des arrondissements se trouve concernée par l'amélioration de la situation du chômage, et plus spécifiquement ceux où sont situés les 9 ZUS parisiennes, à savoir les 10^e, 11^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements.

La baisse de la demande de catégorie 1 est plus forte dans les ZUS que pour l'ensemble, avec cependant des écarts importants entre quartiers.

La plupart des disparités entre les arrondissements sont en fait des inégalités de structure de population. A Paris, les arrondissements les plus exposés à une durée élevée de chômage (19^e, 18^e, 10^e et 20^e arrondissements) sont parmi les moins avantagés par la composition des demandeurs d'emploi.

En revanche, les inégalités intra - arrondissements semblent proportionnellement moins liées à la composition de la population.

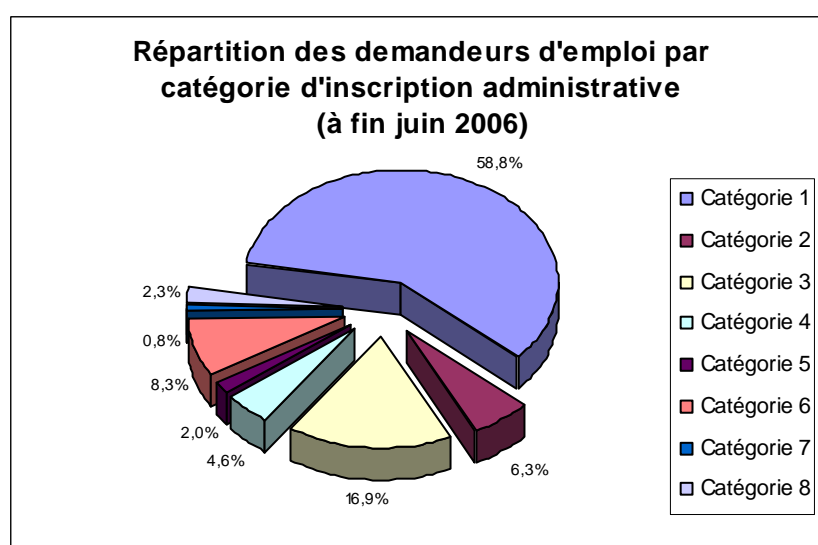
Un effet de ségrégation résidentielle semble jouer : « l'agglomération des populations fragiles sur un territoire donné, peut contribuer à détériorer l'employabilité des individus, nuire à la qualité des réseaux sociaux intervenant dans l'obtention d'un emploi ou encore favoriser des comportements de discrimination territoriale par les employeurs. (...) L'explication est pertinente (...) pour un certain nombre d'arrondissements parisiens. »

L'emploi reste un enjeu capital pour les territoires Politique de la Ville de Paris.

Enjeu : La mobilisation des moyens et le partenariat avec les entreprises au bénéfice des résidents des quartiers politique de la ville doit être poursuivie.

A ce titre, il sera nécessaire d'assurer la déclinaison et le suivi des accords que les entreprises ont signé avec l'Etat dans le cadre du Plan Banlieue ainsi que dans la mise en œuvre du contrat d'autonomie.

Répartition des demandeurs d'emploi par catégorie d'inscription administrative (2006)



67,1 % des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE disponibles ou non recherchent un emploi en CDI à temps plein (catégorie 1 + 6) à fin juin 2006.

Source : APUR, *Spectrographie des demandeurs d'emploi parisiens* ; enquête sur les difficultés de recrutement dans certains secteurs, novembre 2007

Âge, formation, qualification, motif de sortie du marché du travail et déterminants individuels du chômage

Les résultats traditionnels des études appliquées sur les **déterminants individuels de la durée de chômage** montrent qu'ils exercent tantôt un effet positif, tantôt un effet négatif sur la durée du chômage.

Source : Centre d'études de l'emploi, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty, Florent Sari, *Sortir du chômage en Ile de France : disparités territoriales, spatial mismatch et ségrégation résidentielle*, document de travail, avril 2008

Nous avons choisi d'examiner l'effet de l'âge, de la formation, du niveau de qualification et du motif de sortie du marché du travail sur la durée du chômage.

A noter : les données ci-dessous sont construites à partir de la population de référence des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE qui sont disponibles et recherchent un emploi à durée indéterminée et à temps plein (catégorie 1). Les principales données sont extraites du ANPE - DDTEFP, Diagnostic local partagé 2007 et sont fournies à juin 2007. Quelques données fournies à juin 2006 sont extraites de l'étude de l'APUR, Spectrographie des demandeurs d'emploi parisiens.

ÂGE

Âge et chômage

➤ Le chômage concerne en majorité la classe d'âge : **25 - 34 ans**, soit **36 % de la demande d'emploi**. Au sein de cette classe d'âge, les femmes sont les plus nombreuses entre 25 et 28 ans.

➤ **Moins de 25 ans** : 8 % de la demande d'emploi à juin 2006. Cette faible proportion, parmi les demandeurs, est toujours plus élevée cependant que la représentativité de cette classe d'âge dans la population active parisienne qui est de moins de 6 %.

Source : APUR, Spectrographie des demandeurs d'emploi parisiens ; enquête sur les difficultés de recrutement dans certains secteurs, novembre 2007, ANPE de Paris, juin 2006

Âge et durée de chômage

➤ Chez les **25 - 49 ans** : **70 % de demandeurs d'emploi de cette tranche d'âge recherchent un emploi depuis plus de deux ans**.

➤ Chez les demandeurs d'emploi de **50 ans et plus** : **30 % recherchent un emploi depuis plus de deux ans**, **20 %** à rechercher un emploi **depuis moins de deux ans**.

Il y a sans doute un effet de l'âge.

Source : ANPE - DDTEFP, Diagnostic local partagé 2007

Déterminant individuel du chômage : la probabilité de sortir du chômage décroît avec l'âge.

Âge et niveau de formation des demandeurs d'emploi

Tranches d'âge	Niveau de formation
Moins de 20 ans	62 % ont un niveau de formation de niveau BEPC, BEP, CAP
25 - 29 ans et 30 - 34 ans	58 % ont un niveau de formation supérieur au baccalauréat
35 - 39 ans	51 % ont un niveau de formation supérieur au baccalauréat
50 - 54 ans	37 % ont un niveau de formation supérieur au baccalauréat ; la part la plus importante de demandeurs d'emploi sans formation, soit 13 %
60 ans et plus	49 % ont un niveau de formation supérieur au baccalauréat

Source : APUR, Spectrographie des demandeurs d'emploi parisiens ; enquête sur les difficultés de recrutement dans certains secteurs, novembre 2007, ANPE de Paris, juin 2006

FORMATION

Niveau de formation

- 67 % des demandeurs d'emploi ont au moins le baccalauréat en juin 2007 (IDF : 50,8 %)
- 48,9 % des demandeurs d'emploi ont au moins un bac + 2 en juin 2007 (IDF : 31,2 %)
- 33 % des demandeurs d'emploi ont un niveau de formation V, VI (IDF : 49,2 %)

Les femmes sont surreprésentées chez les demandeurs d'emploi ayant au moins le baccalauréat : 71,4% des femmes ont au moins le baccalauréat tandis que 62,4 % des demandeurs ont au moins le baccalauréat.

Niveau de formation et durée de chômage

Parmi les demandeurs d'emploi qui sont à la recherche d'un emploi depuis plus de 2 ans, 69,7 % ont un niveau I, II, III, IV.

Source : ANPE - DDTEFP, Diagnostic local partagé 2007

Déterminant individuel du chômage : pourtant, plus le niveau de diplôme est élevé, plus le retour à l'emploi est rapide (même si cette relation est moins nette pour les sorties de listes).

QUALIFICATION

Qualification des demandeurs d'emploi

Juin 2006

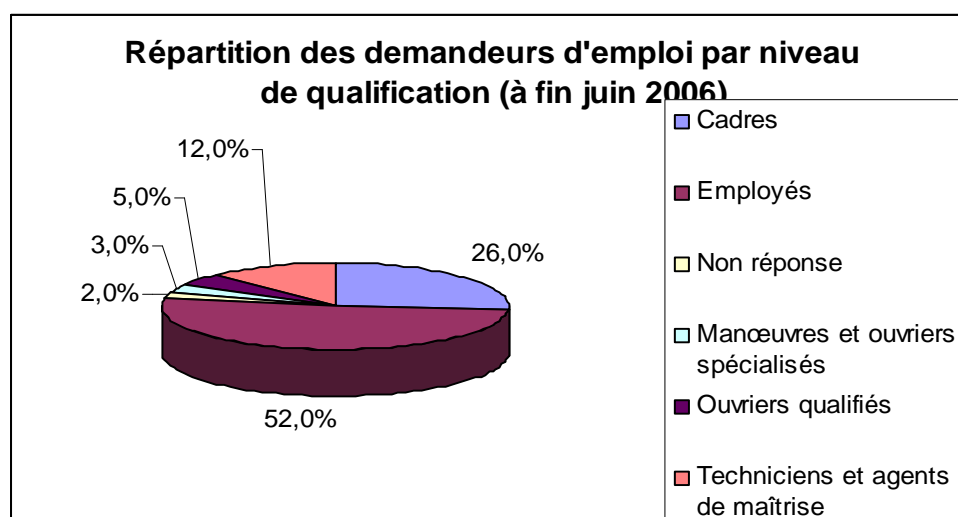
- Plus de la moitié des demandeurs d'emploi de catégorie 1 sont employés (qualifiés + non qualifiés)
- 26 % sont cadres
- 12 % sont agents de maîtrise

De juin 2006 à juin 2007, on constate une baisse de la demande d'emploi des :

- employés qualifiés : - 12 % ; Poids : 40,2 %
- cadres : - 16 % ; Poids important : 26 %
- manœuvres : - 23 %
- ouvriers spécialisés : - 15 %

La baisse la plus importante porte sur les catégories les moins qualifiées mais leur poids est modeste dans la demande d'emploi. Ils représentent 3 % de la demande d'emploi.

Source : ANPE - DDTEFP, Diagnostic local partagé 2007



52 % des demandeurs d'emploi sont des employés et 26 %, des cadres à fin juin 2006.

Qualification et durée de chômage

Les demandeurs d'emploi ouvriers et les employés non qualifiés sont plus nombreux à être demandeurs d'emploi depuis moins d'un an que les cadres et les employés qualifiés.

Les cadres sont surreprésentés parmi les demandeurs d'emploi au chômage depuis plus de deux ans par rapport à l'ensemble des demandeurs d'emploi à la recherche d'un emploi depuis plus de deux ans. Derrière les cadres, viennent les techniciens et agents de maîtrise.

Déterminant du chômage :

La durée de chômage est plus longue pour les employés non qualifiés, les manœuvres.

Elle est plus courte pour les ouvriers hautement qualifiés, les techniciens et les agents de maîtrise. Les cadres se situent à un niveau comparable à celui des employés qualifiés et des ouvriers qualifiés.

Qualification, sexe et très longue durée de chômage (plus de 2 ans)

Cadres : 25,8 % des demandeurs d'emploi

- 30,9 % des hommes chômeurs de très longue durée sont cadres
- 28,6 % des femmes chômeuses de très longue durée sont cadres

Employés qualifiés : 40,2 % des demandeurs d'emploi

- 45,1 % des femmes chômeuses de très longue durée sont employées qualifiées

MOTIF DE SORTIE DU MARCHE DU TRAVAIL**Motif d'inscription à l'ANPE :**

37 % des demandeurs d'emploi se sont inscrits à la suite d'un licenciement.

Plus on avance dans l'ancienneté de l'inscription, plus la part des demandeurs d'emploi inscrits après un licenciement est élevée.

- Demandeurs d'emploi de moins d'un an inscrits à la suite d'un licenciement : 32 %
- Demandeurs d'emploi de un an et plus inscrits à la suite à un licenciement : 45 %
- A noter : la part importante des « autres motifs d'inscription » non connus : 33 %

Source : APUR, Spectrographie des demandeurs d'emploi parisiens ; enquête sur les difficultés de recrutement dans certains secteurs, novembre 2007, ANPE de Paris, juin 2006

Déterminant du chômage :

Les situations les plus défavorables sont les licenciements et les fins de missions d'interim.

Les primo-entrants, les fins de contrats, la démission et la reprise d'emploi après une absence de plus de 6 mois ont davantage de chances de retrouver un emploi.

Ainsi, le croisement des variables de l'âge et de la durée de chômage montre que **la probabilité de sortir du chômage décroît avec l'âge, que plus le niveau de diplôme est élevé, plus le retour à l'emploi est rapide** (même si cette relation est moins nette pour les sorties de listes).

La durée de chômage varie selon le niveau de qualification : elle est plus longue pour les employés non qualifiés, les manœuvres ; plus courte pour les ouvriers hautement qualifiés, les techniciens et les agents de maîtrise ; les cadres se situant à un niveau comparable à celui des employés qualifiés et des ouvriers qualifiés.

Les situations les plus défavorables sur la durée de chômage sont les licenciements et les fins de missions d'interim. A contrario, les primo-entrants, les fins de contrats, les personnes ayant démissionné et celles ayant repris un emploi après une absence de plus de 6 mois ont davantage de chances de retrouver un emploi.

Portrait du demandeur d'emploi parisien (2006) et profils de demandeurs d'emploi parisiens (2007)

Portrait du demandeur d'emploi parisien (juin 2006, fichier ANPE)

- Un homme (53 % d'hommes)
- De 38 ans (moyenne d'âge légèrement inférieure à 38 ans)
- Titulaire au moins du baccalauréat

Source : APUR, Spectrographie des demandeurs d'emploi parisiens ; enquête sur les difficultés de recrutement dans certains secteurs, novembre 2007, ANPE de Paris, juin 2006

Profils de demandeurs d'emploi parisiens (2007)

LES FEMMES

40.503 demandeuses d'emploi en juin 2007 : 47,3 % de la demande (47,4 % de la demande à fin décembre 2007 en Ile de France)

- **Baisse de 13,2 % de la part des femmes en 1 an (juin 2006 - juin 2007)**
- La baisse du chômage des jeunes femmes a été plus vigoureuse que celle des jeunes hommes
- (- 14,7 % contre - 10,5 %) et elles sont surreprésentées parmi les jeunes demandeurs.
- **Les femmes sont surreprésentées chez les demandeurs d'emploi ayant au moins le baccalauréat : 71,4 % des femmes ont au moins le baccalauréat tandis que 62,4 % des demandeurs ont au moins le baccalauréat.**

Source : ANPE - DDTEFP, Diagnostic local partagé 2007

LES JEUNES (moins de 25 ans)

4 847 jeunes demandeurs inscrits à l'ANPE en juin 2007, soit 5,6 % de la demande.

- La courbe de tendance est à la baisse ; elle est comparable à celle de l'ensemble des demandeurs.
- **La question du chômage des jeunes reste posée**, de même que celle du taux de scolarisation pour mesurer l'importance de l'exclusion du marché du travail des 16 - 25 ans.
- **Ils représentent 1,5 % de la demande d'emploi de longue durée et sont donc sous-représentés dans cette catégorie.** Ce sont des inscrits récents ; ils exercent souvent dans le cadre de l'intérim.

Source : ANPE - DDTEFP, Diagnostic local partagé 2007

- Entre 1999 et 2006, leur part a légèrement évolué à la hausse (+ 0,7 %). **Ils sont principalement situés dans les quartiers du Nord-Est parisien.**

Source : APUR, Spectrographie des demandeurs d'emploi parisiens ; enquête sur les difficultés de recrutement dans certains secteurs, novembre 2007, ANPE de Paris, juin 2006

Les Jeunes inscrits dans les cinq missions locales parisiennes

9 673 nouveaux jeunes ont été accueillis dans les 5 missions locales à Paris en 2006. Le niveau de formation de ces jeunes est plus bas que celui des autres jeunes demandeurs d'emploi

Source : ANPE - DDTEFP, Diagnostic local partagé 2007

En 2007, 22 % des jeunes en premier accueil dans les missions locales sont inscrits à l'ANPE.

*A noter : la **tendance à la baisse des jeunes inscrits en mission locale qui sont aussi inscrits à l'ANPE** ; dans les années 2000, environ 50 % des jeunes des missions locales étaient inscrits à l'ANPE.*

Actuellement la demande d'emploi des moins de 25 ans s'élève officiellement à 4.400 jeunes. Néanmoins les **cinq missions locales parisiennes suivent 22.000 jeunes en recherche d'emploi et 50 % d'entre eux accèdent à l'emploi chaque année.**

Face à la faible inscription du public jeune à l'ANPE et à la difficile mobilisation de ce public sur des actions emploi, il faut renforcer **la mobilisation des réseaux d'insertion professionnelle des jeunes vers l'accès à l'emploi, en s'appuyant sur les missions locales parisiennes** dans la suite de la négociation des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs.

A ce titre, il est nécessaire d'assurer et de suivre la déclinaison des accords que les entreprises ont signés avec l'Etat dans le cadre du Plan Banlieue ainsi que la mise en œuvre du Contrat d'autonomie.

LES SENIORS (50 ans et plus)

Entre 1999 et 2006, la tendance de la demande d'emploi des seniors est à la baisse : - 2,3 %.
Ils restent très légèrement plus nombreux à Paris (17 %) que dans la région (16 %).

Ils représentent plus d'un quart de la demande d'emploi de longue durée (26,8%). Les seniors sont donc fortement surreprésentés dans la demande d'emploi de longue durée.

Source : ANPE - DDTEFP, Diagnostic local partagé 2007

LES HANDICAPES

2 215 demandeurs d'emploi handicapés en juin 2007, soit 2,8 % de la demande totale.
66,7 % sont des hommes et ils sont âgés.

Source : ANPE - DDTEFP, Diagnostic local partagé 2007

L'accès à l'emploi des travailleurs handicapés reste faible (un taux inférieur à 2 % de personnes handicapées salariées) et pénalise cette catégorie de demandeurs d'emploi, alors que le potentiel d'insertion dans l'emploi au regard de la structure économique parisienne devrait permettre une performance plus importante.

LES DEMANDEURS D'EMPLOI DE LONGUE DUREE (1 an et plus)

➤ **Entre 1999 et 2006, on constate une baisse de la part des chômeurs de longue durée à Paris.**

La part de demandeurs d'emploi au chômage de très longue durée (supérieure à 2 ans) est sensiblement moins élevée que celles des demandes comprises entre 1 et 2 ans à la fois à Paris, en cœur d'agglomération et en Ile de France.

Source : APUR, Spectrographie des demandeurs d'emploi parisiens ; enquête sur les difficultés de recrutement dans certains secteurs, novembre 2007, ANPE de Paris, juin 2006

➤ **26.661 demandeurs d'emploi de longue durée en juin 2007, soit 33,5 % de la demande.**

De juin 2006 à juin 2007, on constate une baisse de - 22,1 % en un an. Cette baisse est supérieure à celle de la demande d'emploi dans son ensemble : - 13,3 % (données brutes)

Source : ANPE - DDTEFP, Diagnostic local partagé 2007

A noter : le SEPES émet trois hypothèses pour expliquer cette baisse : les demandeurs d'emploi de longue durée ne se présenteraient plus aux entretiens mensuels de l'ANPE en raison de cette périodicité ; la politique d'emploi marcherait mieux ; l'analyse des motifs de sortie et l'absence au contrôle seraient à vérifier.

LES BENEFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX

LES ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMU D'INSERTION (RMI)

12.972 bénéficiaires du RMI sont inscrits à l'ANPE en juin 2007 (sur 48.000 en IDF).

27 % des bénéficiaires du RMI franciliens inscrits à l'ANPE sont Parisiens.

Au 2^{ème} trimestre 2008 : 12.068 sont inscrits à l'ANPE.

Selon la CAF, il y avait en 2007, 54.414 RMIstes à Paris.

D'après le SEPES, on estime que 60 % des RMIstes sont inscrits à l'ANPE.

Profil des allocataires du RMI :

- **57 % d'hommes** (contre 52,7 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie 1)
- **20 % de 50 ans et plus** (contre 9 % des demandeurs d'emploi de catégorie 1)
- **41 % sont chômeurs de longue durée** (contre 33,5 % des demandeurs d'emploi de catégorie 1)
- **40 % ont un bac + 2, 3 et 4 et plus**
- **18,9 % ont le baccalauréat**
- On dénombre **plus d'ouvriers et d'employés** chez les allocataires du RMI mais **moins de cadres que dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie 1.**
- Les **18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème}** arrondissements rassemblent en 2006 - 2007, **37 % des allocataires du RMI.**

Source : ANPE - DDTEFP, Diagnostic local partagé 2007

Effet de composition légèrement favorable des allocataires parisiens du RMI

Ils sont (2004 - 2006) **un peu plus âgés que ceux de la France métropolitaine et plus souvent célibataires mais ont aussi :**

- **un faible nombre d'enfants**
- **une moindre ancienneté d'inscription au RMI en moyenne**

- des revenus un peu plus élevés

Ces variables se conjuguent pour fournir un effet de composition légèrement favorable des RMistes parisiens.

A noter : **la part des personnes isolées sans enfant particulièrement élevée à Paris**

- 50,2 % des RMistes : un homme seul
- 25,8 % : une femme seule
- 76 % des allocataires sont des isolés sans enfant contre 65 % en Ile de France et 58 % en moyenne en France

Source : APUR, Spectrographie des demandeurs d'emploi parisiens ; enquête sur les difficultés de recrutement dans certains secteurs, novembre 2007, ANPE de Paris, juin 2006

La part élevée d'allocataires du RMI à Paris peut être liée à un taux d'entrée élevé en RMI ou à un taux de sortie faible. A Paris, les entrées ne sont guère en cause et c'est du côté des sorties qu'il faut rechercher l'origine du nombre élevé d'allocataires du RMI parisiens. **Les chances de sortir du RMI apparaissent globalement plus faibles à Paris.** Elles sont à peine supérieures à celle de la région Ile de France.

Lorsque l'on prend en compte les caractéristiques des allocataires, elles **paraissent plutôt favorables.** Ce n'est donc pas la structure par âge, par sexe, par type de ménage ou même le niveau de revenus qui peut expliquer la dispersion des taux de sortie du RMI à Paris.

Source : Contribution du Centre d'études de l'emploi in APUR, Spectrographie des demandeurs d'emploi parisiens ; enquête sur les difficultés de recrutement dans certains secteurs, novembre 2007

LES ALLOCATAIRES DE SOLIDARITE SPECIFIQUE (ASS)

7 746 bénéficiaires de l'ASS inscrits en catégorie 1 en juin 2007.

Profil des allocataires de solidarité spécifique :

- **56 % d'hommes**
- **34 % ont plus de 55 ans**
- **72 % sont au chômage depuis plus d'un an**
- **40 % ont un bac + 2, 3, 4**
- **24,1 % de cadres** (contre 26,1 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi catégorie 1)

Source : ANPE - DDTEFP, Diagnostic local partagé 2007

84.271 allocataires du RMI et allocataires de solidarité spécifique en Ile de France en juin 2007, soit 24,6 % des allocataires du RMI et des allocataires de solidarité spécifique en Ile de France sont à Paris.

LES ALLOCATAIRES PARENTS ISOLES

4 483 allocataires parents isolés inscrits à l'ANPE en juin 2006

- Près de la moitié avaient entre 25 et 34 ans.
- Les moins de 25 ans représentaient un peu plus du quart du total.

Source : ANPE - DDTEFP, Diagnostic local partagé 2007

Selon la CAF de Paris, ils seraient 8 000 en 2008.

Le traitement du chômage reste à Paris un enjeu important, en tenant compte des caractéristiques propres au territoire :

- **Le niveau de la qualification des demandeurs d'emploi est en moyenne plus élevé que ceux de l'Ile de France et de la France entière.**

- **Le nombre de chômeurs de longue durée, de l'ordre de 25% reste élevé**, les demandeurs d'emploi de longue durée étant **concentrés dans certains arrondissements**, notamment les 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème}.

- Des **catégories de chômeurs spécifiques** sont en nombre significatif telles que **les cadres (25%) et notamment les cadres seniors, les professionnels du spectacle et des activités artistiques, les professionnels de la communication.**

- La question des **jeunes** et de leur accompagnement vers l'emploi demeure par ailleurs posée.

- **L'accès à l'emploi des travailleurs handicapés** reste faible (un taux inférieur à 2 % de personnes handicapées salariées) et pénalise cette catégorie de demandeurs d'emploi, alors que le potentiel d'insertion dans l'emploi au regard de la structure économique parisienne devrait permettre une performance plus importante.

Malgré le dynamisme économique parisien et une forte baisse de la demande d'emploi, la question de l'emploi reste un enjeu majeur à Paris et avec plus d'acuité dans les quartiers relevant de la Politique de la Ville.

Offre, demande d'emploi et tensions sur le marché du travail

EVOLUTION OFFRE ET DEMANDE D'EMPLOI (1999 - 2006)

A Paris, on observe un écart important entre offres et demandes : **l'offre est supérieure à la demande**. On l'explique par **l'effet de siège**, c'est-à-dire que les offres enregistrées à l'ANPE le sont au siège social des entreprises, ce qui augmente conséquemment l'offre proposée dans la capitale.

- **Offre très supérieure à la demande (1999 - 2006) : Secteur tertiaire**
- **Offre supérieure à la demande (1999 - 2006) : Industrie ; Bâtiment** (excepté entre 2001 et 2003)
- **Offre supérieure à la demande (1999 - 2006) : Professions intermédiaires** (techniciens, agents de maîtrise) ; **Cadres ; Employés et ouvriers qualifiés**
- **Offre inférieure à la demande (1999 - 2006) : Ouvriers non qualifiés ; Indépendants**

Source : APUR, Spectrographie des demandeurs d'emploi parisiens ; enquête sur les difficultés de recrutement dans certains secteurs, novembre 2007

LES OFFRES D'EMPLOI DEPOSEES A L'ANPE (1999 - 2006)

Paris : le secteur tertiaire est majoritaire dans l'offre enregistrée à l'ANPE depuis 1999.

On observe un mouvement général de hausse des offres d'emploi déposées à l'ANPE entre 1999 et 2006 mais **Paris occupe une position privilégiée avec la plus forte progression enregistrée pour le nombre d'offres d'emploi par rapport aux autres départements franciliens.**

- **48 % des offres enregistrées à Paris sont le fait d'établissements de moins de 10 salariés en 2006** ; en recul depuis 1999

- Etablissements de 500 salariés et plus : 11 % de la part des offres

Les offres d'emploi à temps plein concernent 61 % de l'offre d'emploi enregistrée à l'ANPE à fin 2006. Les offres supérieures ou égales à 20 heures hebdomadaires sont en progression à Paris (+ 0,8 points) ; on constate une diminution des offres à temps partiel à Paris : moins de 8 heures principalement.

73 % des offres d'emploi disponibles en Ile de France sont concentrés sur le cœur d'agglomération.

Source : APUR, Spectrographie des demandeurs d'emploi parisiens ; enquête sur les difficultés de recrutement dans certains secteurs, novembre 2007

En tendance (2000 - 2006), on observe à Paris une offre supérieure à la demande d'emploi.

Actuellement, les offres d'emploi déposées à l'ANPE par les entreprises représentent, sur douze mois, **44 % des offres franciliennes** alors que les demandeurs d'emploi parisiens représentent **22 % de la demande d'emploi francilienne.**

Cependant, le marché des offres d'emploi de l'ANPE ne représente qu'une partie de l'offre d'emploi à Paris⁹ et varie selon le secteur d'activité et le type de contrat proposé par l'employeur, celui-ci passant par divers canaux de diffusion des offres. Le ratio entre le nombre d'offres d'emplois déposées à l'ANPE et le nombre de déclarations uniques d'embauche le confirme.

Pour mieux connaître l'offre d'emplois vacants à Paris via la source ANPE, il conviendrait de neutraliser l'effet de siège et de fournir les offres d'emploi au lieu d'emploi, donc localisées à Paris hors sièges sociaux.

LA DEMANDE D'EMPLOI

Evolution globale de la demande d'emploi sur le marché du travail francilien (1999 - 2006)

C'est dans Paris que la hausse de la demande d'emploi est la moins élevée (+ 4 %) contre + 11 en Ile de France.

A partir de 2003, l'écart entre Paris et la région se creuse : la baisse enregistrée à Paris étant la plus forte observée.

Source : APUR, Spectrographie des demandeurs d'emploi parisiens ; enquête sur les difficultés de recrutement dans certains secteurs, novembre 2007

La demande d'emploi par domaine professionnel en juin 2007 (Paris et Ile de France) :

Plus de la moitié de la demande d'emploi est concentrée dans quatre domaines professionnels en juin 2007 :

- **Fonction d'encadrement administratif, cadres de l'information et de la communication : 18,1 %**
- **Services aux personnes et aux collectivités : 11,6 %**
- **Professions des arts et spectacles : 10,5 %**
- **Services administratifs et commerciaux : 9,7 %**

⁹ Le marché des offres d'emploi de l'ANPE représenterait à peu près 40 % du marché des offres ; certains secteurs comme les hôtels, cafés, restaurants passeraient peu par l'ANPE pour diffuser leurs offres d'emploi

Les **domaines professionnels fortement demandés en Ile de France par rapport à Paris** concernent principalement :

- Les techniciens de l'industrie
- Les intervenants sociaux et du développement local
- Les professionnels de la formation initiale continue

Les **domaines professionnels fortement demandés à Paris par rapport à l'Ile de France** concernent principalement :

- Le BTP (extraction)
- Le transport - logistique
- Les personnels de l'industrie hôtelière
- Les personnels de distribution et de vente
- Les cadres commerciaux
- Les professionnels des arts et spectacles

A Paris et en Ile de France, sont presque autant demandés

- Les professionnels des services administratifs et commerciaux

LES TENSIONS SUR LE MARCHE DU TRAVAIL

Liste des métiers en tension retenus pour Paris :

- Agent de sécurité
- Agent d'accueil
- Secrétaire bureautique spécialisée
- Technicien(ne) des services comptables
- Cuisinier(e)
- Employé(e) polyvalent(e) de restauration
- Serveur(euse) en restauration
- Vendeur en produits frais (commerce de détail)
- Télévendeur(euse)
- Attaché(e) commercial(e) en services auprès des entreprises
- Informaticien d'étude
- Informaticien expert
- Dessinateur(trice) - projeteur(teuse) de la construction mécanique
- Dessinateur(trice) du BTP
- Chargé(e) d'études techniques du BTP
- Conducteur(trice) de travaux du BTP

Source : ANPE - DDTEFP, Diagnostic local partagé 2007

Point de vigilance : le SEPES préconise de retenir les FAP et non le code ROME et de définir **un taux de tension régional plus pertinent qu'un taux de tension parisien** pour prendre en compte la problématique des déplacements. Par exemple, un métier en tension à Paris ne signifie pas que les offres ne soient pas pourvues par des demandeurs d'emploi franciliens. Nous ne savons pas si cela a été pris en compte dans l'identification des tensions sur le marché du travail à Paris au sein du diagnostic local partagé.

Les domaines professionnels fortement demandés à Paris par rapport à l'Ile de France concernent à juin 2007 principalement le BTP (extraction), le transport - logistique, l'industrie hôtelière, la distribution et la vente, les cadres commerciaux, les arts et spectacles.

Dans certains de ces domaines, des métiers sont repérés comme étant en tension. D'une part, un métier en tension à Paris ne signifie pas que les offres ne soient pas pourvues par des demandeurs d'emploi franciliens. D'autre part, les employeurs ne sont pas toujours confrontés à des difficultés de recrutement mais plutôt confrontés à des rotations de personnel.

Ainsi, les métiers qui mènent à la durée de chômage la plus courte sont ceux de l'hôtellerie - restauration, du BTP notamment.

Par contre, la durée est la plus longue dans les métiers des arts et spectacle, de la formation et pour les cadres de la communication et de l'information ainsi que pour les cadres commerciaux.

Face à ces tensions, une connaissance fine du fonctionnement de certains marchés du travail sectoriels, des pratiques de renouvellement de main d'œuvre et des conditions d'exercice dans ces secteurs permettraient d'élaborer des réponses en termes d'actions auprès des employeurs, des salariés et des demandeurs d'emploi.

ENJEUX ET ORIENTATIONS

L'accompagnement et la qualification des salariés comme des demandeurs d'emploi pour les adapter aux mutations des entreprises et aux évolutions sectorielles le cas échéant, demeure l'enjeu principal en matière d'emploi sur le territoire.

Les politiques et dispositifs publics en faveur de l'emploi doivent, par ailleurs, prendre en compte, adapter et renforcer une déclinaison et une coordination spécifiques sur les sites et quartiers prioritaires du territoire parisien.

De la même manière, il convient de prendre en compte la dimension territoriale francilienne en raison de l'imbrication de l'activité économique des départements franciliens bien au - delà des portes de Paris. Toute réflexion sur une stratégie de développement économique et d'emploi doit s'inscrire à l'échelle de « Paris Métropole ».

Sur la base des éléments de diagnostic présentés et des enjeux qui ont été identifiés et formulés pour chaque thématique, 7 enjeux clés peuvent être retenus pour le territoire :

- ✓ **Dynamiser l'économie locale, les commerces et services de proximité, les services à la personne**
- ✓ **Accompagner les entreprises et les secteurs confrontés à des mutations économiques**
- ✓ **Soutenir et dynamiser les qualifications et l'emploi salarié dans les activités porteuses de développement économique**
- ✓ **Faire bénéficier les demandeurs d'emploi des opportunités de recrutement à Paris**
- ✓ **Renforcer la mobilisation des réseaux d'insertion professionnelle des jeunes vers l'accès à l'emploi**
- ✓ **Poursuivre la mobilisation des moyens et le partenariat en faveur de l'insertion et de l'accès à l'emploi sur les quartiers de la politique de la ville**
- ✓ **Anticiper et accompagner la transmission d'entreprise**

Enjeux et orientations

➤ **Dynamiser l'économie locale, les commerces et services de proximité, les services à la personne**

Il convient de poursuivre les actions contre les difficultés de recrutement dans les activités existantes qui pénalisent certains **secteurs d'activité porteurs d'emplois comme les hôtels, cafés, restaurants, le BTP, les services à la personne, la vente et la distribution**. Cela passe bien entendu par la **formation** mais aussi par l'amélioration de l'attractivité de certains secteurs grâce notamment au **développement du dialogue social territorial contribuant à améliorer les conditions de travail et d'emploi des salariés**.

➤ **Accompagner les entreprises et les secteurs confrontés à des mutations économiques**

Comme sur l'ensemble des territoires en France, les entreprises de Paris sont confrontées aux évolutions de leurs marchés et aux conséquences d'une compétition de plus en plus mondialisée. De ce fait, elles sont conduites à adapter leurs ressources humaines à ces évolutions. L'enjeu est **d'accompagner ces mutations par l'appui aux secteurs professionnels et aux entreprises en contribuant à anticiper les évolutions de compétences et de qualifications permettant l'adaptation des salariés dans les activités existantes, en poursuivant la mise en place d'actions de sensibilisation et de négociation de secteurs professionnels ou d'entreprises favorisant l'adaptation professionnelle des salariés par l'organisation du travail et la formation**.

Lorsque des entreprises parisiennes engagent des opérations de restructuration ayant un impact social et économique, les **dispositifs de revitalisation du territoire** doivent permettre de développer l'emploi et la création d'activité.

➤ **Soutenir et dynamiser les qualifications et l'emploi salarié dans les activités porteuses de développement économique**

Les principaux acteurs institutionnels de Paris affichent tous une forte détermination pour favoriser l'émergence d'emplois qualifiés liés aux activités nouvelles et devant ainsi contribuer au développement économique de Paris. **Les données présentées montrent que la création d'entreprises crée faiblement de l'emploi ou de façon différée si l'entreprise se porte bien. Or, le développement de l'entreprise est justement le principal motif évoqué par les chefs d'entreprises qui quittent Paris**.

Il convient donc de bien identifier les besoins des entreprises qui découlent du développement de nouvelles activités (locaux, financement, services) ainsi que de préparer et d'adapter les salariés et les demandeurs d'emploi aux qualifications requises.

➤ **Anticiper et accompagner la transmission d'entreprise**

Pour anticiper le départ en retraite des dirigeants de petites entreprises et **les pertes d'emplois qui en découlent, prendre la mesure de l'enjeu de la transmission d'entreprises et agir au travers d'une offre de service et de plan d'actions spécifiques sur le territoire est nécessaire**. C'est également un enjeu du maintien et du développement du commerce de proximité en particulier.

➤ **Faire bénéficier les demandeurs d'emploi des opportunités de recrutement à Paris**

Il est nécessaire de **renforcer le nombre et la qualité des actions d'accompagnement permettant aux demandeurs d'emploi parisiens de bénéficier plus encore de l'offre d'emploi locale** en adaptant mieux encore que ce qui est actuellement fait les actions individuelles d'accompagnement à l'emploi, en amplifiant la mobilisation des mesures favorisant l'insertion professionnelle, en travaillant à l'adaptation des compétences et qualifications des demandeurs d'emploi aux besoins des entreprises et en poursuivant la lutte contre les discriminations à l'embauche.

Le déploiement de l'opérateur unique « Pôle emploi » sera, à cet égard, déterminant en termes d'objectifs et de moyens mobilisés sur le territoire parisien pour l'accompagnement vers l'emploi des demandeurs d'emploi et ce d'autant qu'il aura vocation à s'adresser à tous les publics, indemnisés ou pas, très éloignés ou non de l'emploi.

Dans le cadre de grands projets économiques ou de **perspectives de recrutement en nombre** de la part de grands groupes, il convient de préparer puis de positionner des demandeurs d'emploi, des publics RMISTes, des bénéficiaires de contrats aidés, des publics en insertion sur ces emplois.

Pour ces derniers, **la mise en œuvre de clauses sociales dans les marchés parisiens** est un puissant levier amené à devenir un dispositif global d'accès à l'emploi pérenne.

➤ **Renforcer la mobilisation des réseaux d'insertion professionnelle des jeunes vers l'accès à l'emploi**

Face à la faible inscription du public jeune à l'ANPE et à la difficile mobilisation de ce public sur des actions emploi, il faut renforcer **la mobilisation des réseaux d'insertion professionnelle des jeunes** vers l'accès à l'emploi, en s'appuyant sur les missions locales parisiennes dans la suite de la négociation des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs.

Dans ce même registre, il est nécessaire de suivre la déclinaison des accords que les entreprises ont signés avec l'Etat dans le cadre du Plan Banlieue ainsi que **la mise en œuvre du Contrat d'autonomie**.

➤ **Poursuivre la mobilisation des moyens et le partenariat en faveur de l'insertion et de l'accès à l'emploi sur les quartiers de la politique de la ville**

L'emploi est un enjeu majeur sur le territoire de la politique de la ville. A Paris, les arrondissements les plus exposés à une durée élevée de chômage sont les 19^e, 18^e, 10^e et 20^ees arrondissements.

Les territoires de la politique de la ville doivent faire l'objet d'actions d'accompagnement, de moyens et de dispositifs renforcés en terme de formation et de parcours d'insertion, d'une part et en termes de lutte contre les discriminations et d'accès direct à l'emploi, d'autre part.

Perspectives pour le diagnostic 2009

Ce diagnostic a posé un cadre de référence pour avoir une meilleure connaissance du territoire parisien et contribuer à la réflexion et à la définition des orientations des politiques et des dispositifs en matière d'emploi.

Il a vocation à évoluer, à être enrichi et actualisé en lien avec l'ensemble des partenaires.

Aussi pour 2009, il s'agit de :

- ✓ Consolider et actualiser le diagnostic territorial, notamment à partir du Recensement Général de la Population 2009
- ✓ Compléter et articuler le diagnostic à une observation des dispositifs en faveur de l'emploi mis en oeuvre sur le territoire
- ✓ Articuler sa production aux travaux de diagnostics, de veille et de production annuelle de données des différents partenaires du territoire : Etat, collectivité, SPE, organismes d'étude et d'observation
- ✓ Contribuer aux travaux de diagnostics qui seront conduits pour le renouvellement des dispositifs ou contractualisation pour la période 2010-2012 (MEP, PLIE, CUCS,)

BIBLIOGRAPHIE

ANPE - DDTEFP, Diagnostic local partagé 2007

APUR, Développement économique et emploi, tensions et solidarités au cœur de l'agglomération parisienne. Eléments de diagnostic pour la Conférence métropolitaine, 25 septembre 2007

APUR, Spectrographie des demandeurs d'emploi parisiens. Enquête sur les difficultés de recrutement dans certains secteurs, novembre 2007

APUR, Paris : + 44.000 habitants, entre le 1/1/1999 et le 1/1/2006, janvier 2008

Centre d'études de l'emploi, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty, Florent Sari, Sortir du chômage en Ile de France : disparités territoriales, spatial mismatch et ségrégation résidentielle, document de travail, avril 2008

CCIP, Quelle ambition pour l'économie parisienne ? Propositions de la CCIP pour une stratégie de développement économique à Paris, février 2008

DARES, Premières informations, synthèses, « Le devenir des créateurs bénéficiaires de l'ACCRE en 2004 », février 2008

DAVEZIES Laurent, La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses, Paris, édition du Seuil, La République des idées, 2008

DRTEFP Ile de France - SEPES, Bref Ile de France, bulletin trimestriel d'informations sur le marché du travail, n° 44, novembre 2008

GARP, Les tendances du marché du travail en Ile de France, publication trimestrielle, mars 2008

GARP, spécial marché du travail en Ile de France en 2007 et 2008

INSEE, données locales, Recensement général de la population 1999

INSEE - Ile de France, « Population, logement, activité à Paris, recensement 1999 », A la page, octobre 2000, n° 193

INSEE, données locales, Recensement général de la population, estimation au 1^{er} janvier 2005

INSEE - Ile de France, Mairie de Paris, Jean Bresner, Florence Greseque, « Les créations d'établissements à Paris : un effet modéré sur l'emploi », A la page, janvier 2007, n° 276

INSEE - IDF, « Etre indépendant : le principal motif de la création d'entreprise », Faits et chiffres, août 2008, n° 184.

INSEE - Ile de France, Jean Bresner, Olivier Satger, « A Paris, une entreprise individuelle de proximité sur deux sera à transmettre dans les dix prochaines années », A la page, octobre 2008, n° 305

Maison de l'emploi de Paris, La transmission d'entreprises à Paris : éléments de diagnostic préalable à une action sur la transmission d'entreprises parisiennes, avril 2008

Site internet : www.apce.com

ANNEXE

DONNEES CONJONCTURELLES CLES 2007-2008

Depuis 2006 : une dynamique de hausse de l'emploi salarié à Paris

Après la baisse continue de l'emploi salarié privé (2000 - 2006), inverse des tendances régionale et nationale, on observe, **depuis 2006, une hausse de l'emploi salarié privé à Paris cohérente avec celle de l'Ile de France et de la France. La hausse de l'emploi salarié privé parisienne est cependant moins prononcée que celle de l'Ile de France et de la France.**

- **2006 : + 0,9 % à Paris** contre 1,8 % en Ile de France et 1,6 % en France.
- **2007 : + 1,7 % à Paris** contre 2,5 % en Ile de France et 2,2 % en France
- **Premier trimestre 2008 : + 0,5 % à Paris, soit 4.600 postes supplémentaires.**

S'agit-il d'une inversion de tendance ? Pour le dire, cette tendance devra être observée sur la durée.

En 2007, si le secteur tertiaire progresse comme en 2006 et même davantage (+ 1,7 % contre + 0,9 %), l'industrie connaît une baisse tandis que ses effectifs avaient progressé en 2006 (- 0,4 % contre 1,7 %) et la construction, à l'inverse, est en hausse en 2007 alors qu'elle était en baisse en 2006 (+ 2,5 % contre - 2 %).

Source : GARP, spécial marché du travail en Ile de France en 2007 et 2008

La baisse du taux de chômage francilien se poursuit : un taux de chômage parisien légèrement supérieur à la moyenne régionale mais se situant dans la moyenne nationale

	2006 4 ^{ème} trimestre	2007 4 ^{ème} trimestre (1)	Evolution en point sur 1 an	2008 1 ^{er} trimestre	2008 2 ^{ème} trimestre
Paris	8,8 %	7,9 %	- 0,9	7,5 %	7,4 %
Hauts - de Seine	7,3 %	6,3 %	- 1	6 %	
Seine-Saint-Denis	11,1 %	9,8 %	- 1,3	9,4 %	
Val -de-Marne	7,8 %	6,8 %	- 1	6,5 %	
Seine-et- Marne	6,5 %	5,6 %	- 0,9	5,4 %	
Yvelines	6,1 %	5,4 %	- 0,7	5,1 %	
Essonne	6 %	5,2 %	- 0,8	5 %	
Val d'Oise	8,3 %	7,4 %	- 0,9	7,1 %	
Ile de France	7,9 %	6,9 %	- 1	6,6 %	6,6 %
France				7,2 %	7,2 %

Source : INSEE, traitement DRTEFP Ile de France, SEPES

Ainsi, au 1^{er} trimestre 2008, la baisse du chômage des départements franciliens se poursuit mais Paris reste toujours **l'avant - dernier département francilien pour le niveau du chômage devant la Seine Saint Denis**. Le taux de chômage parisien est **supérieur de près d'un point au taux de chômage francilien (7,5 % contre 6,6 %) mais se situe dans la moyenne nationale (7,5 % contre 7,2 %)**. Au 2^{ème} trimestre 2008, il baisse de 0,1 point à Paris mais reste identique en Ile de France et en France.

Une baisse du nombre de demandeurs d'emploi confirmée en 2008 (2^{ème} trimestre 2008 - 2^{ème} trimestre 2007)

A noter : la population de référence concerne les demandeurs d'emploi disponibles et recherchant un emploi à durée indéterminée et à temps plein, soit la catégorie administrative 1 de l'ANPE.

Demande d'emploi (ANPE, à juin 2007) : **85.589 demandeurs d'emploi de catégorie 1, soit 58 % de la demande d'emploi** (catégories 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8)

Demande d'emploi (ANPE, à juin 2008) : **79.214 demandeurs d'emploi de catégorie 1, , soit 57 % de la demande d'emploi** (catégories 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8)

Evolution en 1 an (2^{ème} trimestre 2008 - 2^{ème} trimestre 2007) :

- Demandeurs d'emploi disponibles et recherchant un emploi en CDI à temps plein (**catégorie 1**) :
 - 6375 demandeurs d'emploi soit - **7,4 %**
- Demandeurs d'emploi disponibles et recherchant un emploi (**catégories 1 + 2 + 3**) :
 - 7038 demandeurs d'emploi soit - **6 %**
- Demandeurs d'emploi disponibles ou non qui recherchent un emploi à durée indéterminée à temps plein (**catégories 1 + 6**) :
 - 7201 demandeurs d'emploi **soit - 7 %**

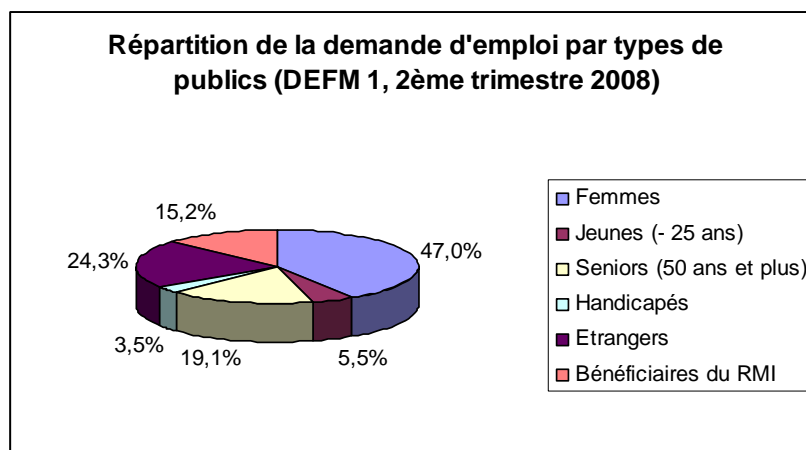
Source : ANPE, DDTEFP, tableaux sur la composition de la demande d'emploi à Paris au 2^{ème} trimestre 2007 et au 2^{ème} trimestre 2008

Les dernières données mensuelles de la demande d'emploi tendent à démontrer l'existence d'un risque de retournement de tendance qui s'est déjà manifesté dans deux départements franciliens (Seine et Marne et Essonne) où le nombre de chômeurs a de nouveau crû au mois de juin alors même que ces deux départements ont les taux de chômage les plus bas de l'Ile de France, respectivement 5,4 % et 5 %. **Si Paris voit la tendance à la baisse des demandeurs d'emploi se poursuivre au cours du mois de juin 2008 (- 1 %), on constate néanmoins un net tassement de cette orientation depuis le début de l'année 2008.**

Les demandeurs d'emploi parisiens par types de publics (DEFM 1, 2^{ème} trimestre 2008)

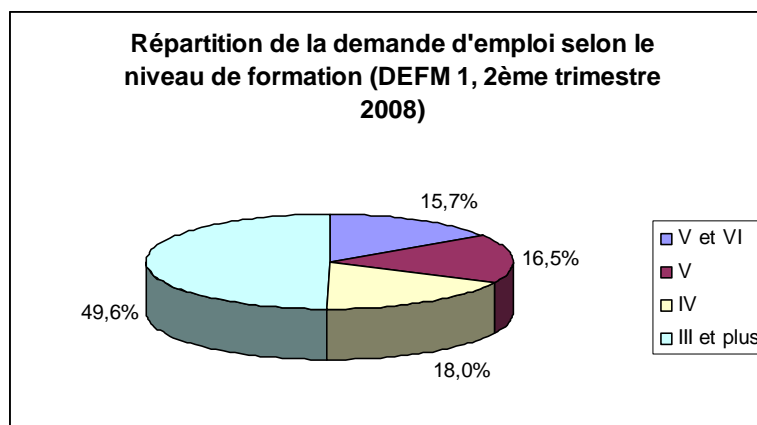
Source : ANPE, DDTEFP, tableaux sur la composition de la demande d'emploi à Paris au 2^{ème} trimestre 2007 et au 2^{ème} trimestre 2008

Demande d'emploi (ANPE, à juin 2008) : **79.214 demandeurs d'emploi de catégorie 1, soit 57 % de la demande d'emploi** (catégories 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8)

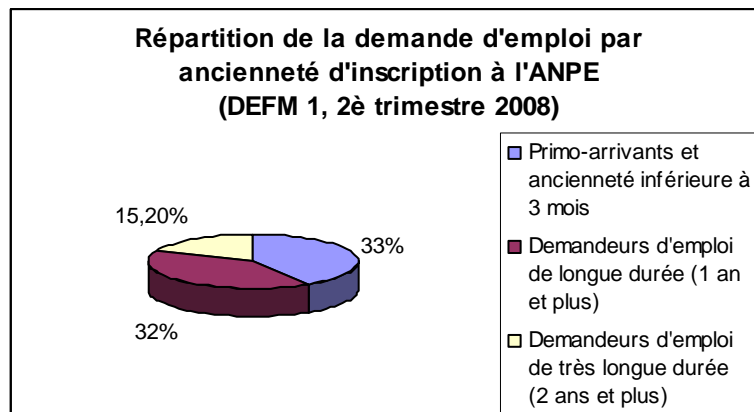


Au sein de la demande d'emploi :

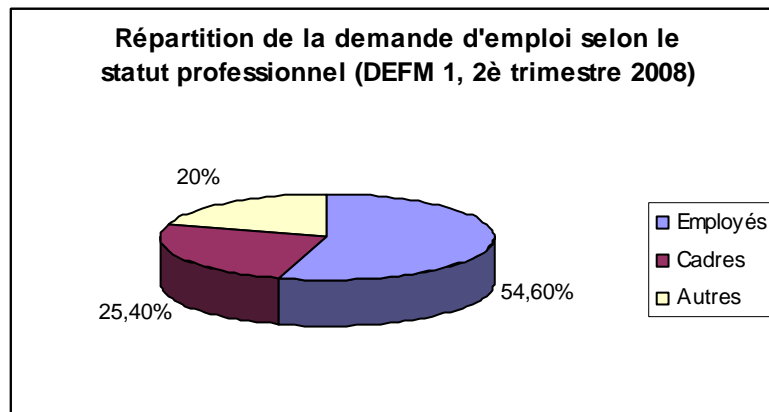
- Les étrangers représentent 24,3 % de la demande d'emploi.
- Les seniors représentent 19,1 % de la demande d'emploi.
- Les bénéficiaires du RMI représentent 15,2 % mais tous ne sont pas inscrits à l'ANPE, tout comme **les jeunes, qui représentent 5,5 %** de la demande d'emploi.
-



Près de **50 %** des demandeurs d'emploi ont un niveau de formation supérieur ou égal au niveau **III**, c'est-à-dire un niveau de formation BTS ou DUT.



Le **demandeurs d'emploi de longue durée**, c'est-à-dire au chômage depuis plus d'un an représentent près d'un **1/3 de la demande d'emploi**. Les demandeurs d'emploi primo - arrivants ou inscrits de façon récente (moins de 3 mois) se situent dans les mêmes proportions.



80 % de la demande d'emploi est tantôt de statut professionnel employé, tantôt cadre. Les employés représentent plus de la moitié de la demande d'emploi par niveau de qualification (54,6 %) et les cadres, un quart.